



HAL
open science

Architecture funéraire et mode de mise en terre des défunts du I^{er} au III^e s. de n. è. dans la nécropole d'Évreux (Eure)

Sylvie Pluton-Kliesch

► **To cite this version:**

Sylvie Pluton-Kliesch. Architecture funéraire et mode de mise en terre des défunts du I^{er} au III^e s. de n. è. dans la nécropole d'Évreux (Eure). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 2020, *Varia*, 36, pp.121-146. 10.4000/rao.6056 . hal-03227246

HAL Id: hal-03227246

<https://inrap.hal.science/hal-03227246>

Submitted on 11 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Architecture funéraire et mode de mise en terre des défunts du I^{er} au III^e s. de n. è. dans la nécropole d'Évreux (Eure)

*Funerary architecture and burial from the 1st to 3rd century A.D. in the Évreux
cemetery (Eure)*

Sylvie Pluton-Kliesch



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rao/6056>

DOI : [10.4000/rao.6056](https://doi.org/10.4000/rao.6056)

ISSN : 1775-3732

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 18 décembre 2020

Pagination : 121-146

ISBN : 978-2-7535-8232-3

ISSN : 0767-709X

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Sylvie Pluton-Kliesch, « Architecture funéraire et mode de mise en terre des défunts du I^{er} au III^e s. de n. è. dans la nécropole d'Évreux (Eure) », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 36 | 2020, mis en ligne le 18 décembre 2020, consulté le 11 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rao/6056> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rao.6056>

Architecture funéraire et mode de mise en terre des défunts du I^{er} au III^e s. de n. è. dans la nécropole d'Évreux (Eure)

*Funerary architecture and burial from the 1st to 3rd century A.D.
in the Évreux cemetery (Eure)*

Sylvie PLUTON-KLIESCH^a

Résumé : Les différentes interventions archéologiques réalisées en plusieurs secteurs de la nécropole d'Évreux (Eure) permettent d'appréhender le mode de mise en terre des défunts durant l'Antiquité. Aux premiers siècles de n. è., la crémation est privilégiée. Les ossuaires sont alors en céramique, en verre, ou en contenant périssable. Lors de l'inhumation des défunts, les cercueils en bois cloués sont majoritaires. Toutefois, les cercueils en bois chevillés, les cercueils en plomb, les inhumations en pleine terre et les sarcophages en pierre sont également utilisés.

Abstract: *Archaeological works carried out in several sectors of the Évreux cemetery (Eure) has enabled the study of funerary practices during the Roman period. Cremation was dominant during the first centuries AD and the ossuaries were pottery, glass or made from perishable materials. Inhumations in nailed coffins were typical. However, coffins held together by wood pegs, lead coffins, pit inhumations and stone sarcophagi were also used.*

Mots clés : Antiquité, inhumation, crémation, ossuaire, architecture, coffre, cercueil, urne, cercueil en plomb, nécropole périurbaine.

Keywords: *Antiquity, inhumation, cremation, ossuary, architecture, coffring, coffin, urn, lead coffin, suburban cemetery.*

1. INTRODUCTION

À l'époque antique, l'agglomération d'Évreux (Eure, Normandie), créée *ex nihilo*, est le chef-lieu de cité des Aulerques Ébuovices. Elle connut son apogée au II^e s. Comme toute agglomération, elle dispose d'une importante nécropole, située à la sortie sud de la ville, le long d'un axe de communication reliant Évreux à Chartres, *via* le sanctuaire du Vieil-Évreux (fig. 1).

Cette nécropole périurbaine, dite du Clos au Duc, est implantée sur un rebord de plateau, dans un secteur actuellement très urbanisé. Depuis une vingtaine d'années, elle fait l'objet d'une surveillance archéologique systématique. Toutes les nouvelles constructions, même de petite surface, font

l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique et, si nécessaire, d'une prescription de fouille. Dans ce contexte, plusieurs opérations ont été réalisées par l'Inrap depuis 2003 : treize diagnostics (Guillier et Pluton-Kliesch, 2002 ; Kliesch, 2009a, 2011b ; 2014a ; 2014b ; 2014c ; Kliesch *et al.*, 2010 ; Kliesch et Leterreux, 2014 ; Leterreux, 2013 ; Pluton-Kliesch, 2002 ; Pluton, 2006 ; Pluton *et al.*, 2005) et trois fouilles (Pluton-Kliesch, 2003 ; Pluton-Kliesch, 2009 ; Kliesch, 2014d ; 2014e). Un diagnostic et une évaluation complémentaire, réalisés par le service régional de l'Archéologie de Normandie (Carré, 2000 ; 2003), ainsi qu'une fouille effectuée par Éveha (Brunet, 2016), viennent compléter cet inventaire (fig. 2). À ces connaissances s'ajoutent de nombreuses découvertes anciennes fortuites, relatées par

^a Inrap 30 boulevard de Verdun 76120 LE GRAND-QUEVILLY, UMR 6298, ARTeHIS, 6 boulevard Gabriel, 21000 DIJON (sylvie.kliesch-pluton@inrap.fr)

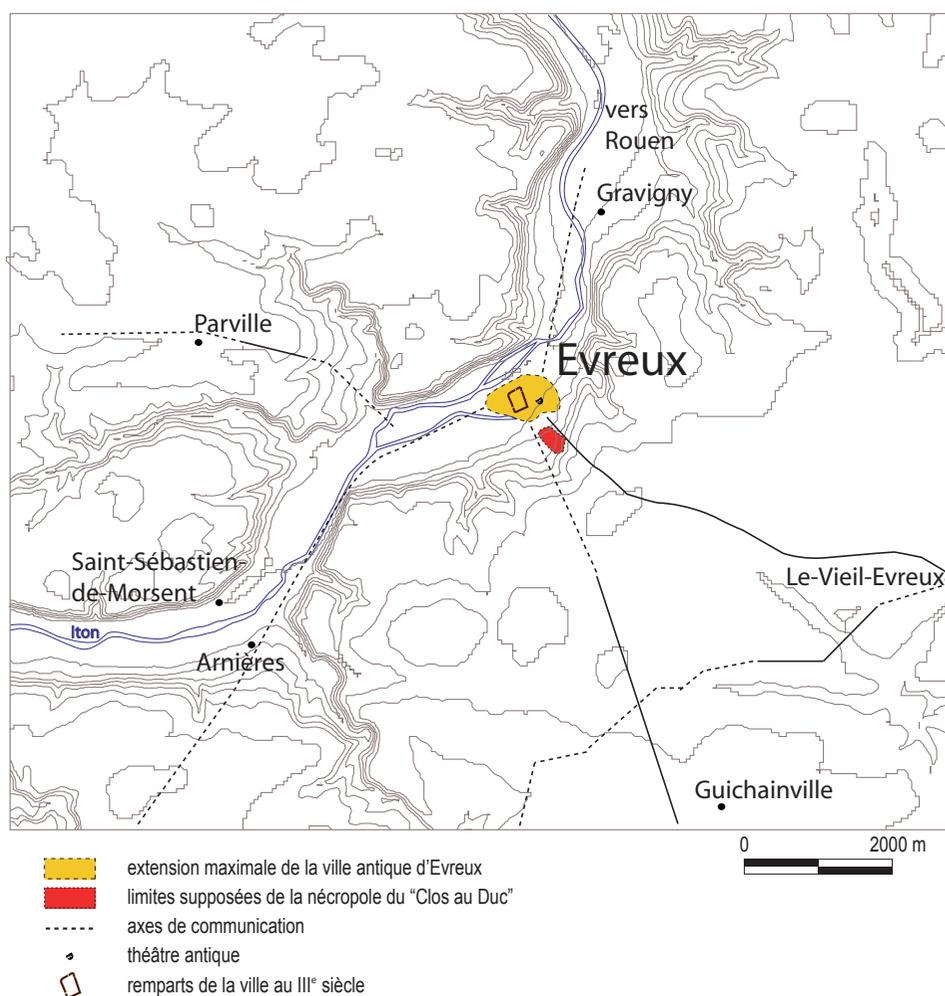


Figure 1 : Plan de localisation de la ville d'Évreux et de la nécropole du Clos au Duc (fond de carte SRA Haute-Normandie).

Figure 1: Location of Évreux and the Clos au Duc cemetery (map SRA Haute-Normandie).

les érudits locaux dès le milieu du XIX^e s., et notamment celles réalisées lors de la construction de la voie ferrée (fig. 2, n° A) et des travaux de voirie contigus, entre 1854 et 1858 (fig. 2, n° B) (Kliesch, 2011a).

Cette nécropole est le principal lieu de sépulture des Ébroïciens entre le I^{er} et le IV^e s. de n. è. Les sépultures secondaires à crémation, prépondérantes au I^{er} s., laissent progressivement la place aux sépultures à inhumation qui deviennent le mode exclusif de mise en terre des défunts au IV^e s. Bien que les sépultures à inhumation soient nombreuses dès la fin du I^{er} s., les fouilles récentes ont permis d'affirmer que la crémation a perduré jusqu'à la fin du III^e s. (Kliesch, 2014d). Comme dans le nord de la Gaule (Barrand-Emam, 2012, 1, p. 91), l'inversion de prépondérance entre les crémations et les inhumations semble s'établir à partir du début II^e s.

Cet article n'est pas une monographie de la nécropole. Il s'agit d'une approche thématique sur l'évolution typochronologique des sépultures. Six interventions ont livré des informations concernant l'architecture funéraire et le mode de mise en terre des défunts. La première intervention

est la fouille réalisée par l'Inrap, en 2002, sur la parcelle AT384 (fig. 2, n° 1), dite du Clos au Duc (Pluton-Kliesch, 2003). Cette fouille a permis de mettre au jour 181 structures funéraires : 78 fosses funéraires ou fosses à cendre, 78 sépultures secondaires à crémation et 25 sépultures à inhumation, toutes datées du I^{er} s. de n. è. Le diagnostic réalisé rue de la Libération, parcelle XP43 (fig. 2, n° 5), a livré 11 inhumations du II^e s. (Pluton, 2006). La fouille du 3 bis rue de la Libération (fig. 2, n° 2) a permis la mise au jour de 118 sépultures à inhumation en position primaire datées du I^{er} au III^e s. et d'une sépulture secondaire à crémation perturbée (Pluton-Kliesch, 2009). Le diagnostic du 2 bis rue de Bellevue (fig. 2, n° 7) a révélé la présence d'un cercueil en plomb daté du III^e s. (Kliesch, 2014b). La fouille réalisée au 19-21 rue du Docteur-Poulain (fig. 2, n° 8) a exhumé 63 ossuaires dans 59 sépultures secondaires à crémation datées des II^e-III^e s. (Kliesch, 2014d). Enfin, la fouille la plus récente, réalisée par Éveha au 14-16 rue de Bellevue (fig. 2, n° 9), a livré 18 sépultures secondaires à crémation (dont 4 fosses à résidus) et 15 inhumations datées du I^{er} au



Figure 2 : Plan de localisation des différentes interventions d'archéologie préventive dans la nécropole antique d'Évreux (DAO S. Pluton et F. Kliesch, Inrap).
 Figure 2: Map showing the preventive archaeology interventions in the Roman cemetery (CAD S. Pluton et F. Kliesch, Inrap).

II^e s. (Brunet, 2016). Ces différentes interventions ont révélé plus de 400 sépultures : 170 sépultures à inhumation en position primaire et 238 sépultures secondaires à crémation.

2. AMÉNAGEMENT INTERNE DE LA FOSSE SÉPULCRALE

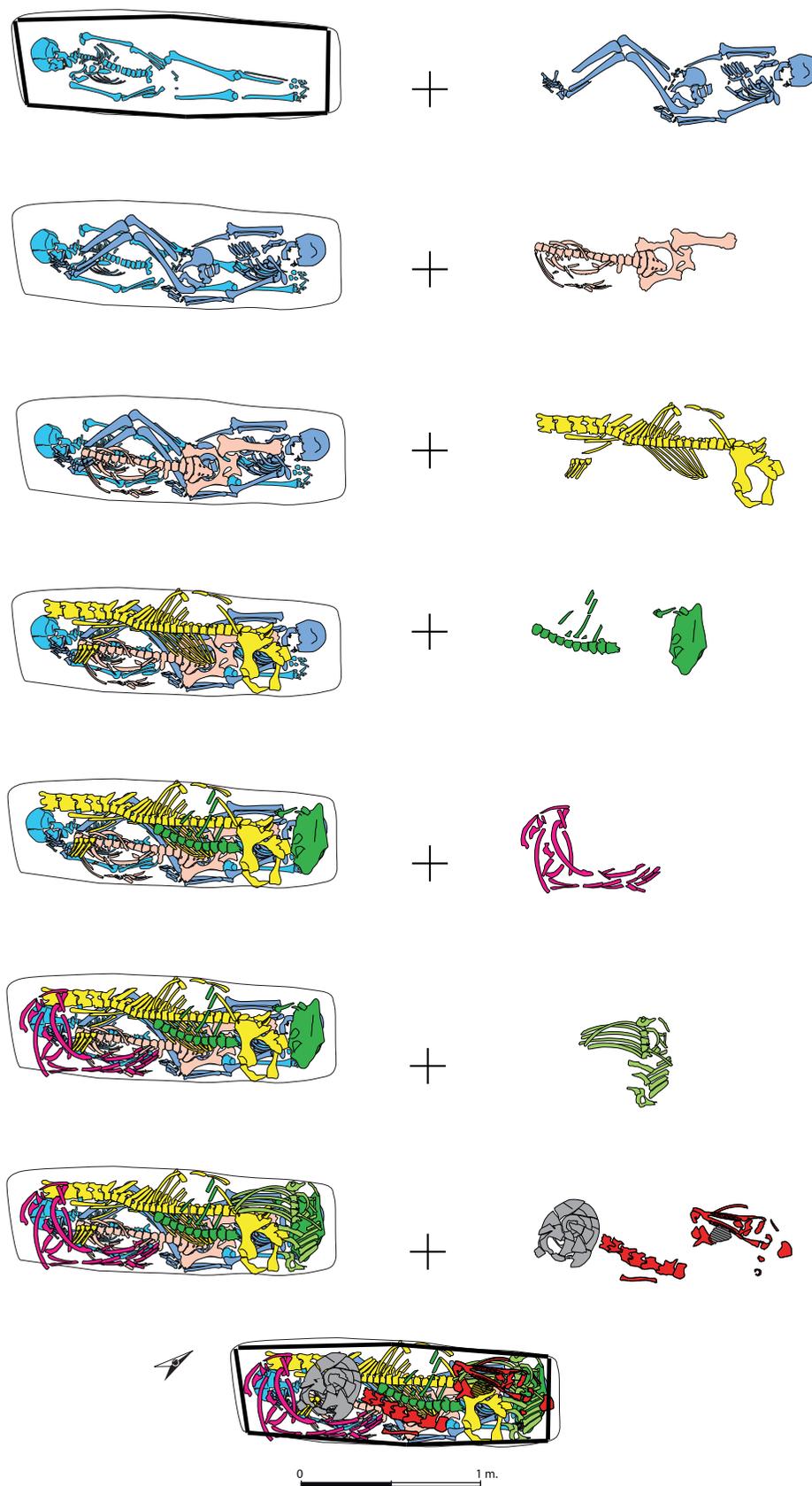
La fosse sépulcrale peut parfois être aménagée en chambre funéraire destinée à recevoir le défunt, le mobilier d'accompagnement, ainsi que les offrandes déposées à ses côtés. Dans la nécropole, cet aménagement interne est, lorsqu'il existe, relativement modeste. Il est généralement constitué d'éléments en bois (planches) placés contre les parois de la fosse et/ou sur son fond. Ces assemblages sont regroupés sous le terme générique de coffrage. Il est difficile en archéologie de faire la différence entre des éléments placés directement dans le fond de la fosse (coffrage) et ceux constitutifs d'un cercueil en bois chevillé, d'où la nécessité d'une fouille minutieuse. Une lecture fine des données de terrain associée à une bonne conservation des sépultures dans leur intégralité est importante. Dans ce cas, la taphonomie n'est pas une aide précieuse, puisque la décomposition du corps en espace vide est cohérente avec les deux types d'aménagements. Afin de différencier ces éléments, il est indispensable de déterminer les limites de la fosse sépulcrale. En effet, l'interprétation peut être différente si la présence des éléments organiques (planches) est observée contre les parois de la fosse, ou à distance. Ensuite, la caractérisation de ce type d'aménagement est liée à sa taille importante, qui ne semble pas compatible avec son transport. Cette interprétation peut parfois être corroborée par la présence d'une ou plusieurs pierres de calage. Dans plusieurs cas, il n'a pas été possible de faire la différence entre un coffrage ou un cercueil chevillé. Ces sépultures ont alors été écartées de l'analyse. Afin d'obtenir une lecture en plan et en coupe des tombes, et d'aider à leur interprétation, les sépultures ont été coupées dans le sens de la largeur et fouillées par moitié. La coupe, ainsi réalisée, a parfois permis d'observer une répartition bipartite du comblement entre un volume initialement vide et comblé en partie par de la terre d'infiltration, et les éléments plus hétérogènes provenant du remblaiement de la fosse. Ce sédiment plus grossier peut être observé sur les bords de la fosse et/ou en son centre par effet de soutirage lors de la décomposition du couvercle. Ces différences de comblement sont parfois visibles en plan.

Ces architectures internes sont, à ce jour, relativement rares dans la nécropole d'Évreux. Quatorze cas ont pu être mis en évidence, sur 408 sépultures : 12 au 3 bis rue de la Libération, 1 au 2 bis rue de Bellevue et 1 au 14-16 rue de Bellevue. Il s'agit exclusivement de fosses sépulcrales destinées à recevoir des corps inhumés. L'aménagement le plus

ancien date du I^{er} s. de n. è. Il a été mis au jour sur la parcelle du Clos au Duc (Pluton-Kliesch, 2003, p. 165). Il s'agit d'un coffrage en bois calé par deux pierres placées dans le fond de la fosse sépulcrale recueillant le corps d'un enfant décédé en période infantile (st 47). Les douze cas observés au 3 bis rue de la Libération datent du II^e s. (Pluton-Kliesch, 2009, 1, p. 180-183). Aucun calage en pierre n'a ici été observé. Les planches ont simplement été placées contre les parois de la fosse, ou assemblées avec des chevilles en bois. Ces coffrages mesurent entre 1,60 m et 1,90 m de long, pour 0,44 m à 0,70 m de large. Dans cinq cas, ils contenaient deux défunts. Ces défunts sont essentiellement des adultes jeunes à âgés (12 cas, 8 hommes et 3 femmes). On note également la présence d'un sujet immature âgé de 10 ans (+/- 2,5 ans) et d'un *juvenis* âgé de 18 à 20 ans.

Ces fosses sont fermées par un couvercle permettant leur réouverture. Ainsi, un second défunt et/ou des quartiers d'animaux ont pu successivement y être déposés. C'est le cas par exemple de la sépulture 10 (3 bis rue de la Libération), qui a successivement été rouverte pour déposer un second défunt, puis plusieurs fragments de carcasses d'équidés (fig. 3). La présence d'un sédiment d'infiltration en plusieurs endroits permettait d'indiquer que la fosse n'était pas colmatée et que les dépôts n'ont pas été simultanés (fig. 4). Dans ces sépultures, il est possible de préciser que les défunts n'ont pas été inhumés dans des cercueils en bois, mais bien au sein de coffrages installés au fond de la fosse. La première raison est la position encombrante de deux corps qui ne sont que partiellement déposés l'un sur l'autre (fig. 4 et 5). La longueur et le poids élevé de cet ensemble empêchent d'imaginer que ces individus aient pu être apportés et déposés dans la fosse à l'aide d'une bière mobile fermée. La seconde raison est la hauteur de ces parois périssables qui peuvent mesurer jusqu'à 0,80 m de hauteur, ce qui représente une hauteur bien plus élevée que celle connue pour les cercueils. La troisième raison est l'association, dans un contenant rigide présentant des effets de parois, d'un défunt avec plusieurs carcasses de chevaux (fig. 3 et 6). Dans ces occurrences, il est difficile de concevoir le transport d'un tel ensemble. Les défunts sont installés dans un contenant rigide préalablement placé ou assemblé dans le fond de la fosse sépulcrale. Ce type d'aménagement relativement simple semble ici avoir été utilisé pour l'enterrement de défunts défavorisés, en l'absence de cercueil. Ce statut social défavorisé semble confirmé par l'absence de viatique funéraire dans l'ensemble de ces sépultures, et, dans deux cas, par le rejet d'ossements animaux dans le comblement de la fosse sépulcrale.

Un aménagement de fosse semble avoir été observé au 14-16 rue de Bellevue (Brunet, 2016, p. 231) dans la sépulture 161b. Plusieurs fragments de tuiles en remploi (essentiellement des fragments de *tegulae*) ont été déposés



— hypothèse de restitution du coffrage périssable.

Figure 3 : Assemblage des différents dépôts animaux, humains, et céramique dans la sépulture 10 (3 bis rue de la Libération) (DAO V. Théron, Inrap).
 Figure 3: Animal, human and pottery deposits in burial 10 (CAD V. Théron, Inrap).

plus ou moins à plat sur le fond de la fosse. Un plus gros fragment était placé le long de la paroi sud. Selon l'auteur, ces éléments formeraient un coffrage aménagé dans la fosse sépulcrale. Il semble que les *tegulae* aient été brisées pour être adaptées aux dimensions du creusement. Le rapport de fouille signale un « manque de soin apporté à cet agencement » (Brunet, 2016, p. 231). Aucun fragment de *tegula* ne ferme cette fosse dont le système de couverture reste indéterminé. Cette sépulture à inhumation renferme les restes d'un sujet décédé en période périnatale.

Un autre aménagement a été mis au jour au 2 bis rue de Bellevue, précisément dans la structure 9 (Kliesch, 2014b, p. 44 à 51). Dans ce cas, il s'agit d'une sépulture ostentatoire, dans laquelle, des planches en bois, identifiées grâce aux différences de comblement observées dans la coupe médiane de la fosse, ont été placées contre les parois du creusement. Au



Figure 4 : Vue de profil de l'assemblage des différents dépôts animaux et humains, avec infiltrations de sédiment, dans la sépulture 10 (3 bis rue de la Libération) (DAO V. Théron, Inrap).

Figure 4: Profil of animal and human deposits with soil infiltration in burial 10 (3 bis rue de la Libération) (CAD V. Théron, Inrap).



Figure 5 : Sépulture multiple en coffrage, st 144 (3 bis rue de la Libération) (cliché S. Pluton, Inrap).

Figure 5: Multiple burial with coffring 144 (3 bis rue de la Libération) (photo S. Pluton, Inrap).



Figure 6 : Sépulture 91 (3 bis rue de la Libération), plusieurs carcasses d'équidés ont été déposées dans la fosse sépulcrale, au-dessus du défunt (cliché S. Pluton, Inrap).

Figure 6: Burial 91 (3 bis rue de la Libération) with several horse carcasses lying on top (photo S. Pluton, Inrap).

sein de ce coffrage ont été déposés un petit coffret en bois recouvert de plaques, de rivets et de cabochons en bronze, ainsi qu'un cercueil en bois cloué contenant un cercueil en plomb renfermant à son tour les ossements d'une jeune femme adulte. Ainsi, la fosse funéraire mesurait 2,52 m de long sur 1,26 m de large, le coffrage (chambre funéraire) 2,04 m de long sur 0,92 m de large et le cercueil en plomb 1,54 m de long par 0,38 m de large.

D'autres architectures internes plus élaborées sont attestées par les récits des érudits locaux. Deux chambres sépulcrales maçonnées antiques ont ainsi été mises au jour au XIX^e s. (Kliesch, 2009b, p. 74). La première a été retrouvée à proximité du viaduc du chemin de fer, le 4 mars 1870. Les murs internes de la chambre sépulcrale étaient peints et associés à des plaques en marbre. On peut ainsi lire dans les notes d'Alphonse Chassant (notes 92-26) : « Dans la propriété de M. Boué de Villiers [...] on a découvert une chambre sépulcrale. Dans cette chambre [...] c'est rencontré (sic) des ossements humains, crânes, tibias, etc., des tuiles à rebords et des *imbrices*, des débris de vases en terre cuite [...] Les parois de

cette chambre étaient couvertes d'enduits qui présentaient des traces de peintures, des bandes rouges sur des fonds blancs, et aussi du vert. On a trouvé aussi au milieu de ces décombres des fragments de marbre blanc veiné, en plaque d'une épaisseur de 12 mm. » La seconde chambre sépulcrale a été découverte non loin, le 7 mai 1885. Construites en briques, les parois internes étaient également peintes. « Ce tombeau renfermait deux squelettes orientés les pieds vers l'est [...] Ce tombeau exécuté en forme de chambre sépulcrale était construit en briques plates (largeur 0,28 m, longueur 0,40 m), les parois revêtues d'un enduit de ciment et recouvertes d'une couche de peinture blanche, le fond était dallé de briques également plates. Les dimensions intérieures : longueur 2 m, largeur vers la tête 0,95 m, vers les pieds 1 m, profondeur du fond au sommet du couvercle disposé en toit : 0,70 m. La construction des parois en briques plates était épaulée, à cause de la poussée des pierres du couvercle, d'une maçonnerie en blocage épaisse en tête de 0,15 m et sur les côtés de 0,55 m. Il ne se trouvait dans ce tombeau ni vase, ni monnaie. La toiture se composait de 4 pierres plates disposées comme nous l'avons dit en manière de toit » (notes Chassant 92-38).

On peut également citer le cas de la trentaine de squelettes mis au jour en 1854, le long de la route d'Évreux à Paris, toujours à proximité du viaduc du chemin de fer. Les squelettes étaient inhumés dans des cercueils en bois cloués et séparés les uns des autres par des tuiles (Mathière, 1925, p. 152). Il y avait entre autres « 10 cloisons formant des sarcophages accolés sur 2 rangées de 5 sépultures parallèles » (notes Chassant 92-19) (fig. 7).

Enfin, côte de Paris, un squelette était bordé « dans toute sa longueur de tuiles romaines à rebord » (notes Chassant 92-21). On peut rapprocher ce type de sépulture de celle d'un enfant mort en période périnatale retrouvé au 14-16 rue de Bellevue (Brunet, 2016, p. 231), et de celle d'un second sujet du même âge (st 137) recouvert par une *tegula*, mis au jour au 3 bis rue de la Libération. Toutefois, il n'a pas été possible dans ce dernier cas de déterminer si la *tegula* a été placée sur le couvercle d'un cercueil chevillé ou sur celui d'un coffrage aménagé dans la fosse (Pluton-Kliesch, 2003, p. 183). Ce type de protection de sépulture d'enfant de moins de 1 an est également connu dans le sud de la France (Blaizot, 2009, p. 69).

En ce qui concerne les 238 sépultures secondaires à crémation de la nécropole d'Évreux, elles ne sont associées à aucun aménagement interne, coffrages en dalles ou en moellons de pierre, chambres funéraires maçonnées, bien que ces types d'aménagements soient connus en Gaule Belgique. Nous pouvons citer les coffrages en pierres ou en tuiles, datés de la seconde moitié du I^{er} s., découverts dans le nord de la Gaule dans la nécropole périurbaine de « la Fâche des Près Aulnoys » à Bavay (Barrand-Emam, 2012, 1, p. 525), mais également

dans les nécropoles rurales des Atrébatés (Ancel, 2012, p. 198-199). De plus, aucun aménagement périssable n'a été identifié. Les fosses sont généralement de petites dimensions, adaptées à la taille de l'urne ossuaire, ne laissant que peu de place à un aménagement. Il en est de même avec la forme circulaire des creusements accueillant plusieurs vases dont la disposition ne permet aucun agencement interne. Aucune couverture périssable disposée au-dessus de la fosse sépulcrale n'a pu être mise en évidence. L'absence d'écrasement des vases sur eux-mêmes, et celle de tout basculement, ne plaident pas en faveur de l'aménagement d'un espace vide conservé par l'installation d'un couvercle périssable fermant la fosse. En effet, ces mouvements supposent l'existence d'un espace vide autour du vase ossuaire (Blaizot, 2009, p. 187). Nous pouvons en déduire que les fosses sépulcrales des sépultures à crémation ont été immédiatement colmatées.

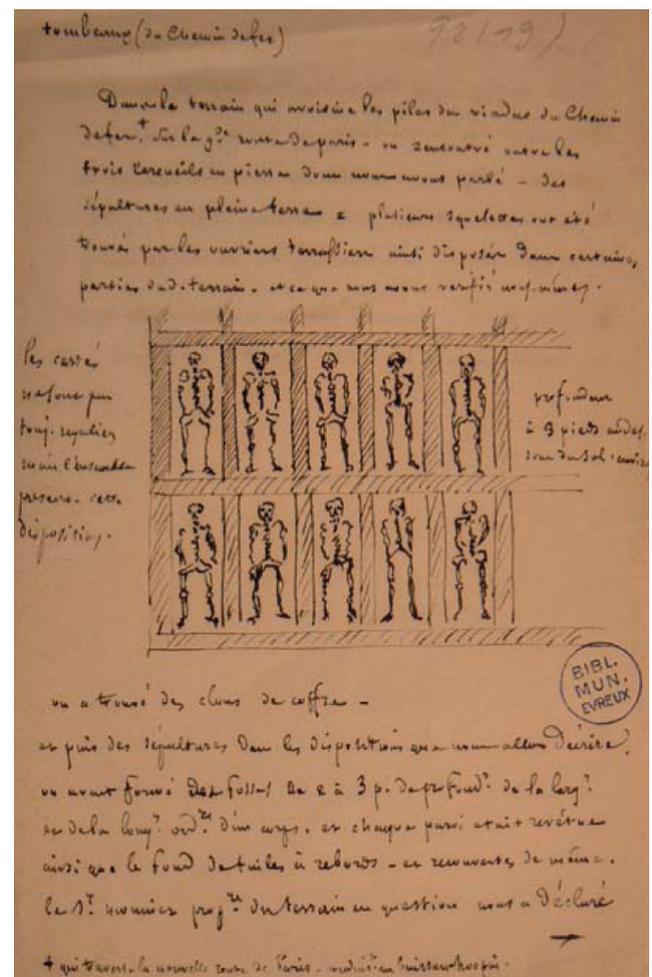


Figure 7 : Dessin des sépultures mises au jour route de Paris, notes Chassant n° 92-19, bibliothèque municipale d'Évreux (cliché F. Kliesch, Inrap).

Figure 7: Burials brought to light on the Paris road, notes by Chassant n° 92-19, bibliothèque municipale d'Évreux (photo F. Kliesch, Inrap).

3. MODE DE MISE EN TERRE DU DÉFUNT

Les corps des défunts, qu'ils soient crématisés ou non, peuvent être déposés directement dans la fosse sépulcrale, ou préalablement placés dans un contenant pouvant également servir, lors des funérailles, à transporter le corps du défunt jusqu'à sa dernière demeure. Les modes de mise en terre sont multiples.

Les sépultures à inhumation

Les contenants non périssables

Les contenants non périssables utilisés pour l'inhumation des défunts sont variés (céramique, plomb, pierre, etc.).

- Les contenants en céramique

Ce type de contenant est réservé à l'inhumation des défunts immatures. Le dépôt d'enfants décédés en phase infantile dans des amphores découpées est connu pour toute l'Antiquité. Dans le nord de la France, ces sépultures sont datées des II^e et III^e s. (Barrand-Emam, 2012, 1, p. 528), alors que dans le Sud, ce type de dépôt semble plus particulièrement dater de l'Antiquité tardive (Blaizot, 2009, p. 71). À ce jour, aucune sépulture de ce type n'a été retrouvée dans la nécropole d'Évreux.

- Les cercueils en plomb

La présence de cercueils en plomb dans la nécropole est connue depuis longtemps, puisque la première mention de leur découverte remonte à 1840. « En face de l'entrée de ce chemin, on a découvert en février 1840 un tombeau en

pierre [...] À côté de ce tombeau on a trouvé un cercueil de plomb autour duquel étaient quelques monnaies dont une de Constantin, deux petits vases rouges, et un en terre noir » (notes Chassant 92-11). Les notes de A. Chassant indiquent la mise au jour en 1856 d'un « cercueil en plomb découvert à 4 pieds de profondeur par des ouvriers creusant une citerne sur le terrain longeant la route de Paris, près du poteau de l'octroi derrière une petite maison appartenant au sieur Leconte, maçon » (Kliesch, 2009b, p. 67). Deux autres cercueils en plomb ont été retrouvés rue des Déportés au milieu du XX^e s. (Kliesch, 2009b, p. 67).

Outre ces quatre mentions anciennes, deux cercueils en plomb ont été mis au jour récemment, permettant une étude plus approfondie. Le premier a été exhumé lors de la fouille du 3 bis rue de la Libération (Pluton-Kliesch, 2009, p. 276-305; Pluton-Kliesch *et al.*, 2013, p. 323-340), le second lors du diagnostic archéologique réalisé au 2 bis rue de Bellevue (Kliesch, 2014b, p. 44-51). Ces deux cercueils du III^e s. ne présentent aucune inscription. Les deux défunts sont des adultes de sexe féminin préalablement enveloppés dans un tissu (en lin pour la première). La première, une femme adulte mature, déposée en décubitus dorsal, a été inhumée avec une bourse périssable contenant douze monnaies, placée entre ses chevilles. Seule une moitié de la sépulture était conservée (fig. 8). La cuve en plomb (incomplète) est conservée sur 1,15 m de long, et mesure 0,40 m de large et 0,35 m de profondeur. La seconde, une femme adulte jeune, a été inhumée avec un petit coffret en bois déposé à gauche du cercueil en plomb et dont il ne reste que les ferrures et les éléments de décors en alliage à base de cuivre. La cuve mesure 1,54 m de long, 0,38 m de large



Figure 8 : Cercueil en plomb mis au jour au 3 bis rue de la Libération (cliché équipe de fouille, Inrap).

Figure 8: Lead coffin found at 3 bis rue de la Libération (photo excavation team, Inrap).

et 0,35 m de profondeur (fig. 9). Ces deux cercueils sont quasiment identiques. Chaque couvercle est constitué d'une plaque de plomb rectangulaire, légèrement repliée sur les bords par martelage pour en faciliter le maintien avec la cuve. Chaque cuve est également composée d'une seule « feuille » de plomb rectangulaire, découpée aux angles et repliée sur elle-même pour former les côtés. Quelques différences sont toutefois observables. Sur le cercueil retrouvé rue de la Libération (fig. 8), les grands côtés sont maintenus aux petits par deux rivets permettant de solidariser l'ensemble. Une ancienne fente est également visible sur la face extérieure du côté droit. Cette fente était réparée par un ajout de plomb fondu sur la face interne; elle est donc antérieure à la mise en terre du cercueil. Ces restaurations peuvent être consécutives à la réutilisation d'un cercueil plus ancien, ou à une exposition prolongée du corps dans son cercueil durant les funérailles. Le fond de la cuve est perforé; ce trou est situé au niveau du sacrum du défunt. Cette perforation régulière, de 3 cm de diamètre, permet de faciliter l'évacuation des jus de décomposition. Les parois internes de la cuve sont capitonnées de fourrure (Pluton-Kliesch *et al.*, 2013, p. 330). Le cercueil de la rue de Bellevue ne présente pas ces particularités : aucun rivet n'assure le maintien de la cuve, son fond n'est pas perforé et aucune fourrure n'a été observée sur les faces internes des parois.

La malléabilité et la fragilité du plomb rendent le transport de ce type de cercueil délicat. Ils sont donc souvent placés dans un cercueil en bois, qui servait à protéger le cercueil en

plomb de la pression de la terre (Santrout et Frugier, 1982, p. 272). La présence de ce double contenant est attestée pour les deux cercueils en plomb d'Évreux. Les cercueils en bois sont matérialisés par de grands clous disposés autour de la cuve en plomb. Il s'agit de clous de construction qui se distinguent par une tige qui mesure entre 113 et 135 mm de longueur, pour 8,5 et 10 mm de section, mais également des clous de menuiserie dont les longueurs sont comprises entre 20 et 80 mm, pour 4 et 8 mm de côté (Guillaumet, 2003, p. 49; Leconte, 2009, p. 178). Ces deux cercueils en bois sont de facture identique : les parois sont assemblées contre le fond. L'assemblage du couvercle est plus incertain car les clous supérieurs ont migré vers le fond du creusement. La taille de ces contenants en bois est adaptée à celle des cercueils en plomb. Celui de la rue de la Libération mesure au minimum 1,30 m de long et 0,50 m de large. Celui de la rue de Bellevue mesure 1,64 m de long et 0,50 m de large. Le cercueil en bois cloué de la rue de la Libération, bien qu'incomplet de moitié, est représenté par huit clous de construction et trois clous de menuiserie présents au-dessus et en dessous de la cuve en plomb. Quant au cercueil complet de la rue de Bellevue, il est assemblé par douze grands clous de construction, dont sept servaient à assembler les parois avec le fond et cinq à fixer le couvercle (Kliesch, 2014b, p. 46). Ce mode d'inhumation ostentatoire, réservé à une élite, concerne les familles urbaines aisées. En effet, plus de 85 % des cercueils en plomb sont découverts dans les nécropoles urbaines (Gillet *et al.*, 2017, p. 99).



Figure 9 : Cercueil en plomb mis au jour au 2 bis rue de Bellevue (cliché F. Kliesch, Inrap).

Figure 9: Lead coffin brought to light at 2 bis rue de Bellevue (photo F. Kliesch, Inrap).

- Les sarcophages monolithes en pierre

L'emploi de sarcophages en pierre semble surtout relever des populations inhumées en contexte périurbain (Barrand, 2012, 1, p. 592). Ce réceptacle, en usage à Rome dès le II^e s., apparaît en Gaule à partir du III^e s. (Tranoy, 2002, p. 108). Aucune des nombreuses interventions archéologiques récentes dans la nécropole d'Évreux n'a permis la mise au jour d'un sarcophage en pierre. Toutefois, leur présence est attestée par les découvertes anciennes (fig. 10). Les notes des érudits locaux mentionnent la découverte de plus d'une dizaine de sarcophages en pierre, généralement situés route de Paris, et à proximité du viaduc du chemin de fer. Ces sarcophages monolithes contenaient les restes d'individus adultes et immatures. Trois d'entre eux ont été déposés dans le Jardin des plantes, près de la gare, les autres étant visibles dans la cour de la cathédrale et du musée municipal. Ils sont de taille variable et les couvercles de formes différentes (plats, bombés, en forme de toit).

L'une des plus anciennes mentions relate la découverte, le 26 janvier 1854, près des piles du viaduc du chemin de fer, « d'un quatrième sarcophage à couvercle en forme de toit, mais sans crête » (notes Chassant 92-17). On peut également citer les trois sarcophages en pierre retrouvés au 7 Nouvelle-Route de Paris, en novembre 1884. L'un des sarcophages, celui d'une jeune fille, contenait un mobilier funéraire abondant et de qualité : une coupe en verre finement ciselée (visible au musée d'Évreux), une bouteille en verre, des perles en verre, quatre épingles à cheveux en argent, un anneau en or, une bague en or avec son chaton et une agrafe en or (Rogeret, 1997, p. 141).



Figure 10 : Dessin du sarcophage mis au jour route de Paris, notes Chassant n° 92-16, bibliothèque municipale d'Évreux (cliché F. Kliesch, Inrap).

Figure 10: Sarcophagus discovered on the Paris road, notes by Chassant n° 92-16, bibliothèque municipale d'Évreux (photo F. Kliesch, Inrap).

Ces sarcophages sont réalisés dans un calcaire à silex local. La cuve et le couvercle sont monolithes. Leur forme est simple et ils sont dépourvus d'inscription. La cuve est rectangulaire et les couvercles sont bombés ou en bâtière. Ils datent de la fin du III^e s.-courant du IV^e s. Produits localement, probablement dans la vallée de la Seine où ils sont nombreux, ils étaient transportés par la voie fluviale – la Seine et son affluent, l'Iton – qui passe à Évreux. Ils sont fréquents dans les nécropoles des villes et agglomérations haut-normandes qui ont survécu aux crises du III^e s. (Follain, 2014, p. 163).

Les contenants périssables

Les cercueils en bois correspondent au mode de mise en terre le plus utilisé pour les inhumations. Cet élément mobile servait à transporter et à inhumer le corps. Il peut sembler délicat de faire la différence entre un corps enterré en pleine terre et un corps inhumé dans un coffrage, sous une simple planche de couverture, ou déposé dans un cercueil en bois (chevillé ou cloué). Si une différence de remplissage peut être visible en coupe entre le sédiment d'infiltration présent dans le cercueil et la terre qui a servi à reboucher la sépulture, d'autres éléments sont à prendre en compte. Si la présence de clous de cercueils répartis tout autour du corps ne laisse aucun doute, les cercueils chevillés sont plus difficiles à mettre en évidence. La taphonomie offre alors une aide précieuse. En effet, l'analyse des migrations d'ossements en dehors du volume initial présumé du corps peut permettre d'affirmer la présence d'un espace vide autour de ce dernier durant la décomposition des chairs. Elle peut également apporter des indices concernant la forme du contenant. Ces espaces sont progressivement colmatés au fur et à mesure de la décomposition du cercueil. Toutefois, la migration d'ossements n'est pas systématique. Certains squelettes déposés dans des cercueils cloués ne présentent aucun déplacement osseux et peuvent conserver l'image d'une inhumation en pleine terre avec des ossements en équilibre instable.

- Les cercueils en bois cloués

L'interprétation de la mise en terre d'un défunt dans un cercueil en bois cloué est assez aisée grâce à la découverte de clous de cercueil, associée aux observations taphonomiques et aux délimitations linéaires et aux effets de parois. Ces contenants sont également matérialisés par un comblement bipartite des fosses sépulcrales. Le comblement central est caractérisé par un sédiment plus meuble et plus foncé. Au niveau du squelette, se dessine une couronne composée de limon plus clair mêlé à du silex. La limite du sédiment plus foncé au centre circonscrit les limites de la bière.

Les cercueils en bois cloués correspondent au contenant le plus utilisé pour les sépultures à inhumation. Ils ont été

usités sans discontinuer du I^{er} au IV^e s., bien que leur prépondérance corresponde aux II^e et III^e s. Sur les 170 sépultures à inhumation retrouvées en position primaire, 39 défunts ont été inhumés dans des cercueils cloués. Parmi les 25 sépultures à inhumations du I^{er} s. mises au jour au lieu-dit le Clos au Duc, un seul cercueil cloué renfermait le squelette d'un enfant décédé en période périnatale (st 85) (Pluton-Kliesch, 2003, p. 175-176; Pluton-Kliesch *et al.*, 2008, p. 250).

Les 11 défunts révélés lors du diagnostic archéologique réalisé au 3 rue de la Libération (Pluton, 2006) ont tous été déposés dans des cercueils en bois cloués. Ces sépultures datent des II^e et III^e s. Tous ces défunts sont âgés de plus de 15 ans (4 hommes et 3 femmes). Parmi les 118 sépultures à inhumation en position primaire mises au jour sur la parcelle adjacente, au 3 bis rue de la Libération (Pluton-Kliesch, 2009), seuls 26 cercueils en bois cloués ont été identifiés. Vingt-cinq de ces sépultures sont datées du I^{er} s. de n. è., la dernière est datée du III^e s. Les défunts sont essentiellement des adultes (1 homme et 5 femmes). Un cercueil en bois cloué a été révélé au 14-16 rue de Bellevue (Brunet, 2016, p. 66). Il abritait un adulte âgé.

On constate une corrélation entre le volume des fosses, la taille des cercueils et celle des défunts, mais sans rapport mathématique précis (tableau 1). La taille des fosses varie pour les adultes de 1,84 m à 3,04 m (sépulture 101). La taille des cercueils des défunts adultes oscille entre 1,60 m et 1,90 m. Tous les cercueils sont rectangulaires et les défunts ont été déposés en décubitus dorsal.

Les cercueils cloués ne sont pas réservés aux adultes. Bien que ces derniers soient majoritaires (29 adultes jeunes, matures ou âgés, 5 hommes et 8 femmes), 7 immatures ont également été inhumés dans des cercueils cloués. On dénombre 1 sujet de 0-1 an, 2 *infans I*, 1 *infans II* et 3 *juvenis*.

Dans les cercueils cloués, le viatique funéraire est présent dans une sépulture sur deux (19 occurrences pour 39 sépultures). Mais si l'on regarde l'âge des défunts, ce viatique est exclusivement présent dans les sépultures des adultes, soit dans un tiers des tombes d'adultes (19 pour 29). Ce mobilier est toutefois peu abondant, il correspond généralement au dépôt d'un seul élément. Les éléments de vêtement et de parure sont les plus fréquents (19 sépultures). On recense une fibule en bronze à tête anthropomorphe, une boucle et une bague en fer, une perle en ambre, une monnaie perforée portée en pendentif et dix-huit paires de chaussures clouées portées. Il faut également signaler la présence d'une paire de chaussures, non portée, déposée sur le couvercle d'un cercueil. Concernant les dépôts, la vaisselle est essentiellement représentée par des cruches en céramique (11 cas) et une verrerie de forme indéterminée. Les dépôts alimentaires sont extrêmement rares : un poulet, un poisson et un œuf. Ces éléments sont systématiquement déposés sur le cercueil du défunt – indifféremment au-dessus du crâne, du tronc ou des pieds –, mais également au-dessus de l'espace laissé entre le sommet du cercueil et le bord du creusement. Cette position s'explique par le colmatage de cet espace et par l'aménagement d'un système de couverture périssable rigide

n° sép	fosse			cercueil			âge
	longueur	largeur	profondeur	longueur	largeur	hauteur	
25	150	80	70	90	30	30	<i>infans 1</i>
46	220	52	90	185	50	17	<i>juvenis</i>
56	224	80	88	180	45	28	adulte mature
76	244	92	86	190	50	18	adulte mature
77	202	80	66	180	35	31	adulte jeune
88	200	88	114	180	50	35	<i>juvenis</i>
89	208	65	18	190	45	18	adulte jeune
100	230	100	70	160	40	32	adulte mature
101	304	134	134	160	48	18	adulte jeune
115	210	80	60	180	50	indéterminée	adulte mature
116	248	84	12	190	50	indéterminée	adulte mature
126	184	30	90	170	45	indéterminée	adulte âgé
133	220	74	80	190	45	20	adulte jeune
148	220	80	126	165	40	34	adulte

Tableau 1 : Corrélation entre la taille des fosses et celle des cercueils cloués de la parcelle du 3 bis rue de la Libération.

Table 1: Correlation between the dimensions of the pits and the nailed coffins from 3 bis rue de la Libération.

(fig. 11). Les éléments de toilettes, très rares, ne sont présents que dans deux sépultures. La première contient une amphorisque en céramique (rue de Bellevue), la seconde, celle d'un homme adulte jeune, une amphorisque en plomb et un pot à onguent en verre (st 89, 3 bis rue de la Libération). Ces éléments semblent systématiquement déposés dans le cercueil au contact du défunt. L'obole à Charon n'est matérialisée que par trois dépôts monétaires – dont un dépôt double, rue de Bellevue, associé à l'amphorisque en terre cuite – placés contre les sujets. Parmi les inhumations en cercueil cloué, la sépulture 89 (3 bis rue de la Libération) est la plus dotée en mobilier, mais ce dernier est toutefois de moindre qualité. Le viatique est constitué de trois éléments de parure (une bague, une perle en ambre et une petite plaque boucle en alliage cuivreux) et de deux éléments de toilette (un petit pot à onguent en verre peu opulent et de

mauvaise facture, et une amphorisque en plomb de 7,6 cm contenant probablement du parfum). La présence de petits manques sur le col de l'amphorisque pose la question de la qualité de réalisation de l'objet.

Les clous de menuiserie qui assemblent les cercueils ont généralement des longueurs comprises entre 20 et 80 mm et des sections entre 4 et 8 mm (Guillaumet, 2003, p. 49). Sur la fouille d'Évreux, ces clous possèdent une tige qui mesure de 35 à 90 mm de longueur et un côté de 3 à 7 mm. Par ailleurs, pour chacune des longueurs de tige, le côté de celle-ci peut varier sensiblement. Ainsi, pour une tige mesurant de 30 à 40 mm de longueur, le côté se développe sur 3 ou 3,5 mm. À partir de 45 mm de longueur, le côté de la tige offre une amplitude de 2 à 2,5 mm. Cette variété se retrouve dans la forme de la tête du clou : sub-carrée, circulaire, rectangulaire, rarement régulière. La forme de la tête

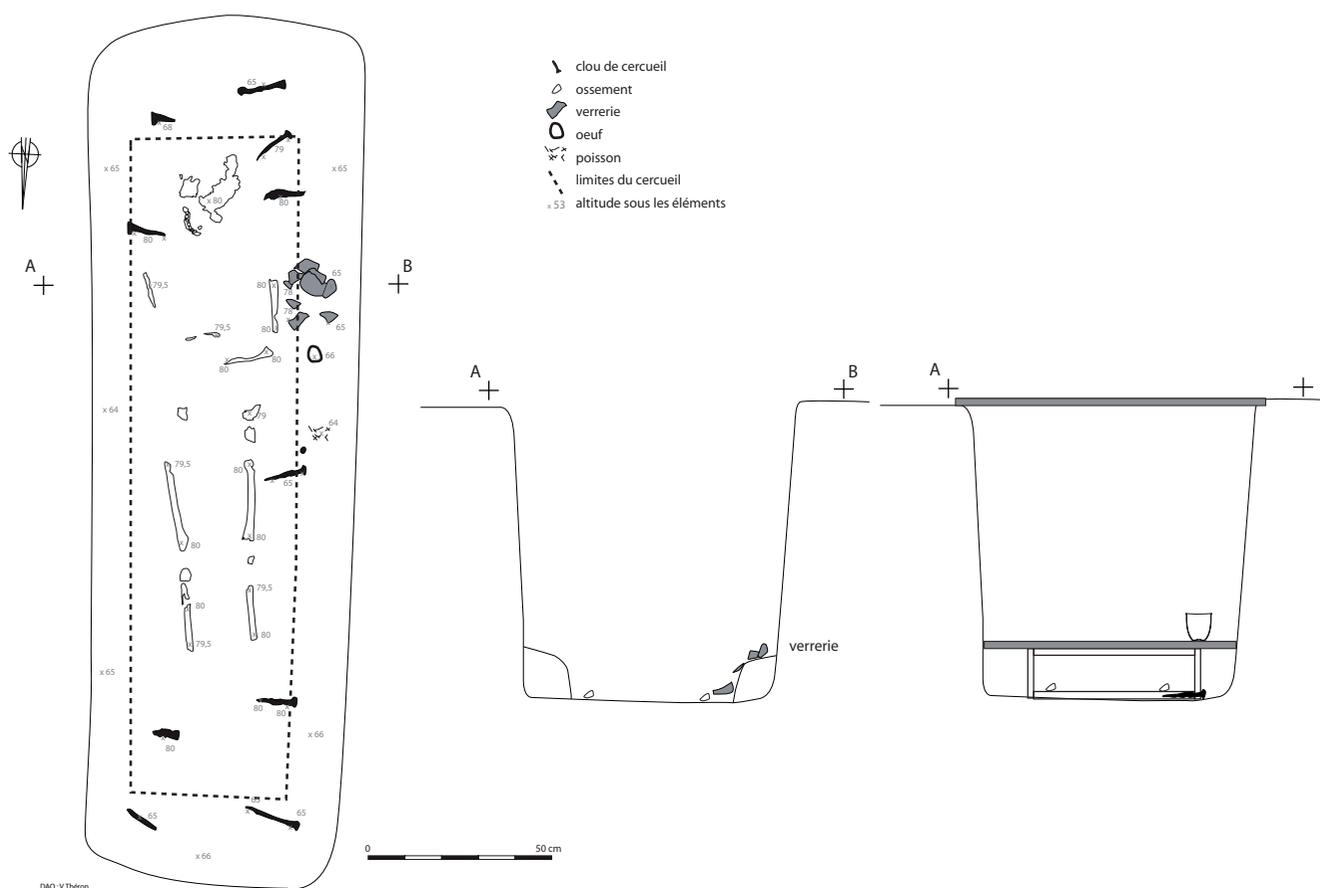


Figure 11 : Défunt inhumé dans un cercueil cloué (sépulture 133, 3 bis rue de la Libération) et recouvert par une planche sur laquelle est déposé le viatique funéraire (DAO V. Théron, Inrap).

Figure 11: Inhumation in a nailed coffin (burial 133, 3 bis rue de la Libération) and covered by a plank on which was deposited the viaticum (CAD V. Théron, Inrap).

du clou importe peu, seule une épaisseur particulière peut signifier un usage décoratif en même temps que fonctionnel. Ces clous doivent simplement être suffisamment résistants pour conserver l'intégrité du cercueil pendant le transport du corps (Leconte, 2009, p. 176-179). Les éléments les plus importants peuvent atteindre 90 mm de longueur et possèdent, par contre, une tige au côté peu important de 6 mm. La relative modestie du côté de la tige de ces grands clous permettait probablement d'éviter l'éclatement des planches des cercueils.

Le nombre de clous présents dans les fosses sépulcrales est très variable d'un cercueil à l'autre, même lorsque l'on exclut les sépultures incomplètes ou perturbées. Généralement, ce nombre varie en fonction de la taille du cercueil – et donc du défunt – mais ce n'est pas systématique. Les nombres donnés sont bien sûr des *minima*, car une partie des clous des couvercles peut manquer. Dans les secteurs denses, où de nombreux recouvrements et inhumations successives sont réalisés dans un endroit restreint, comme c'est le cas sur la parcelle du 3 bis rue de la Libération, il est délicat de définir le nombre exact de clous appartenant à un cercueil. En effet, nombre d'entre eux sont déplacés et se retrouvent dans les comblements. Six à dix clous semble toutefois être le nombre minimum nécessaire pour assembler un cercueil d'enfant comme d'adulte. On peut donner comme exemple le cercueil d'un enfant âgé de 4 ans (+/- 1 an) (sép 25) qui mesure 0,90 m de long sur 0,30 m de large et qui est confectionné à l'aide de huit clous (Pluton-Kliesch, 2009, 2, p. 40-42), ou celui d'un enfant mort en période périnatale (st 85) qui était assemblé par dix clous (Pluton, 2006, p. 175-176). Le cercueil d'un homme mature (sép 77), mesurant 1,80 m de long, sur 0,35 m de large, est assemblé par onze clous de menuiserie (Pluton-Kliesch, 2009, 2, p. 121-123).

La fixation du fond du cercueil peut se faire aussi bien avec des clous placés verticalement – dans ce cas les clous traversent la planche du fond avant de pénétrer la planche du côté du cercueil –, qu'avec des clous placés horizontalement. C'est ce second assemblage qui est le plus représenté. La répartition des clous sur le fond est également variable. Les éléments de fixation peuvent être concentrés aux deux extrémités du cercueil (cas le plus fréquent), ou être disposés régulièrement sur les quatre côtés.

• 2.1.2.2. Les cercueils en bois chevillés

Sur les 170 sépultures à inhumation en position primaire, 11 défunts ont été inhumés dans des cercueils en bois chevillés. La plupart des cercueils sont rectangulaires. Comme pour les cercueils cloués, ces contenants livrent un comblement bipartite des fosses sépulcrales, qui permet de délimiter la bière. Tous les cercueils chevillés ont été mis au jour sur la parcelle du Clos au Duc. Ils datent exclusivement du I^{er} s.

(Pluton, 2006). La plupart des défunts inhumés dans ce type de cercueil sont des enfants décédés en période périnatale (7 cas). Quatre adultes ont également bénéficié de ce type de cercueil : un homme mature (st 71), un adulte âgé masculin (sép 97), une femme jeune (sép 198) et une femme adulte (sép 151) (Pluton, 2006, p. 173-174). Les enfants décédés en période infantile sont placés en position foetale. Trois adultes sont inhumés en décubitus dorsal, le dernier est en procubitus (st 198). Le mobilier funéraire associé à ce type de contenant est fort rare. Il est constitué d'une unique cruche à pâte blanche déposée sur le cercueil de l'homme âgé (sép 97).

2.1.3. Les inhumations en pleine terre

Certains défunts ne sont pas inhumés dans un cercueil ou dans un coffre, mais dans une fosse sépulcrale ne comportant aucun système de couverture. Le corps a immédiatement été recouvert de terre et la décomposition des chairs s'est faite dans un espace colmaté. La littérature indique généralement que les défunts sont alors inhumés en « pleine terre ». Ces fosses sont parfois trop étroites pour accueillir un aménagement interne ou un cercueil, mais on ne peut exclure la présence d'un couvercle, l'étroitesse des fosses empêchant tout mouvement osseux bien que la décomposition se fasse dans un espace vide. Dans le cas des inhumations en pleine terre identifiées dans la nécropole d'Évreux, les fosses sépulcrales sont relativement larges, permettant ainsi les migrations osseuses. Or, les ossements ne présentent que très peu de déplacements et, caractéristique importante, ils sont positionnés à des altitudes différentes, bien que le fond des fosses soit plan. Le volume des chairs est en partie conservé. De plus, la fosse funéraire a un comblement uniforme, et non bipartite comme nous avons pu le constater pour les autres sépultures.

Sur les 170 sépultures à inhumation de la nécropole, seuls 24 défunts ont été inhumés en pleine terre. Ils sont localisés sur la parcelle du 3 bis rue de la Libération et datent exclusivement du II^e s. Les sujets adultes sont les plus nombreux (17 cas) et parmi eux, les défunts de sexe masculin sont les plus représentés (13 hommes pour 4 femmes). Les sept immatures sont représentés par un enfant décédé en période périnatale, deux 0-1 an, deux *infans II* et deux *juvenis*. Les défunts inhumés en pleine terre ont été observés, la plupart du temps, dans des positions atypiques (Pluton-Kliesch, 2009, 1, p. 182). Seulement sept défunts sont inhumés sur le dos, les membres indifféremment fléchis ou en extension et deux enfants sont en position foetale. La main gauche de l'un des défunts inhumés sur le dos est placée contre le sommet du crâne. La position des autres défunts se révèle plus singulière. Six défunts sont inhumés sur le ventre, l'un d'entre eux a les membres inférieurs hyperfléchis, les pieds

ramenés contre les os coxaux. Quatre sont déposés sur le côté gauche, les membres inférieurs et supérieurs fléchis et quatre autres sur le côté droit.

Le mobilier funéraire est presque totalement absent. Un seul défunt, homme adulte jeune, semble porter des chaussures dont il reste les clous au niveau des ossements des pieds (st 121). Par ailleurs, un biberon en céramique de mauvaise facture a été découvert dans le comblement de la sépulture 61, 10 cm au-dessus des ossements d'un *juvenis* de sexe féminin.

Ce mode de mise en terre a été identifié uniquement sur le secteur du 3 bis rue de la Libération, et exclusivement pour les sépultures de la phase 2 (I^{er} s.). Ces sépultures sont les plus bouleversées et recreusées de la nécropole. Elles se caractérisent par une diversité, un manque de régularité et par l'absence de gestes récurrents dans la mise en terre des défunts, que l'on observe dans la position des corps : certains défunts sont déposés sur le dos, d'autres sur le ventre, sur le côté, ou en position contrainte. De plus, la plupart des complements de ces fosses renferment des fragments de carcasses d'équidés. Ces éléments osseux encombrants sont généralement abandonnés dans les dépotoirs périurbains, localisés à faible distance de la ville (Lepetz *et al.*, 2010, p. 53). Ces fragments ont été volontairement placés dans le comblement de ces sépultures réalisées sans soin et sans mobilier d'accompagnement. La position atypique des corps, l'absence de dépôts associés, le recoupement des fosses funéraires et leur creusement sans orientation, la nature des restes de chevaux dont la matière utile a été récupérée et leur dépôt en cours de décomposition permettent d'envisager que cette partie de la nécropole d'Évreux soit à l'image des « *puticuli* des *atrae Esquiliae* romaines, ces trous qui étaient le cimetière des pauvres et des criminels » (Belayche, 2003, p. 55). Parmi les 67 défunts attribués à cette phase 2, 27 ont été inhumés en pleine terre. Ce mode de mise en terre extrêmement simple est réservé à des individus, le plus souvent adultes, de condition très modeste.

Le cas particulier des enveloppes souples serrées autour du corps

Que les défunts aient été inhumés dans un coffre, un cercueil ou en pleine terre, ils étaient préalablement habillés et/ou enveloppés dans un linge plus ou moins serré autour du corps (type linceul). La présence d'une enveloppe souple, entourant le corps, est analysée à partir des données taphonomiques. Nous pouvons citer, par exemple, la conservation d'ossements en équilibre instable à distance des parois et des limites d'un contenant, pour un corps décomposé en espace vide, les contraintes latérales fortes, mais également la présence d'éléments vestimentaires portés (fibule, chaussures, etc.) (Kliesch et Pluton-Kliesch, 2010).

Toutefois, si la présence d'un élément souple périssable autour du corps peut être mise en avant grâce aux arguments taphonomiques, il est souvent difficile de déterminer si le défunt est drapé (présence d'un élément enveloppant tout le corps, type linceul) ou paré (port d'un vêtement), ces éléments pouvant être superposés, ce qui complique d'autant l'interprétation.

Les éléments métalliques et les accessoires peuvent parfois être déterminants. Il faut toutefois rester très prudent car la découverte d'éléments vestimentaires n'implique pas obligatoirement le port de ces éléments par le défunt lors de l'inhumation. Ils peuvent simplement avoir été déposés sur le corps du défunt ou dans la fosse, comme c'est le cas pour la paire de chaussures non portées, déposée autour du cercueil dans la sépulture 46. Cette prudence doit s'appliquer aux clous localisés dans la région des pieds dont on ne peut prouver que les chaussures étaient réellement portées, faute d'éléments probants, et en l'absence d'ossements conservés.

- Les « linceuls »

Lorsque le défunt était revêtu d'un linceul, la position du corps indique des contraintes latérales au niveau des épaules et des genoux. Dans ces cas, ces contraintes ne correspondent ni aux limites de la fosse sépulcrale, ni à celles d'un contenant périssable de type cercueil (fig. 12). Si l'on accepte ce principe, sur les 170 sépultures à inhumation mises au jour en différents endroits de la nécropole, au moins 31 défunts, enterrés durant les I^{er} et II^e s., ont été préalablement enveloppés dans un linge serré autour du corps (6 au Clos au Duc et 25 au 3 bis rue de la Libération). Les défunts sont des adultes et des enfants. Cependant, ce type d'enveloppe est moins fréquemment mis en évidence pour les petits enfants du fait de la mauvaise conservation de leurs ossements.

- Les défunts habillés

La position des pieds semble être un bon marqueur pour déterminer la présence de chaussures et donc celle, probable, d'un vêtement. Les connexions labiles des ossements des pieds cèdent rapidement, les métatarses et les phalanges migrent alors vers le fond du cercueil. La mise à plat de ces ossements sur le fond de la fosse indique la présence d'un volume initialement vide autour des pieds. Le maintien des connexions anatomiques, malgré une migration générale des os des pieds sur le fond de la sépulture, n'est possible que s'ils sont maintenus dans un élément périssable serré (type chausses ou chaussures), ou contraints par la remontée des parois de la fosse, mais ceci n'est possible que si la fosse est étroite et les parois légèrement inclinées. Parfois, la présence de clous de chaussures vient confirmer l'interprétation (fig. 13). Il faut toutefois être prudent car, dans

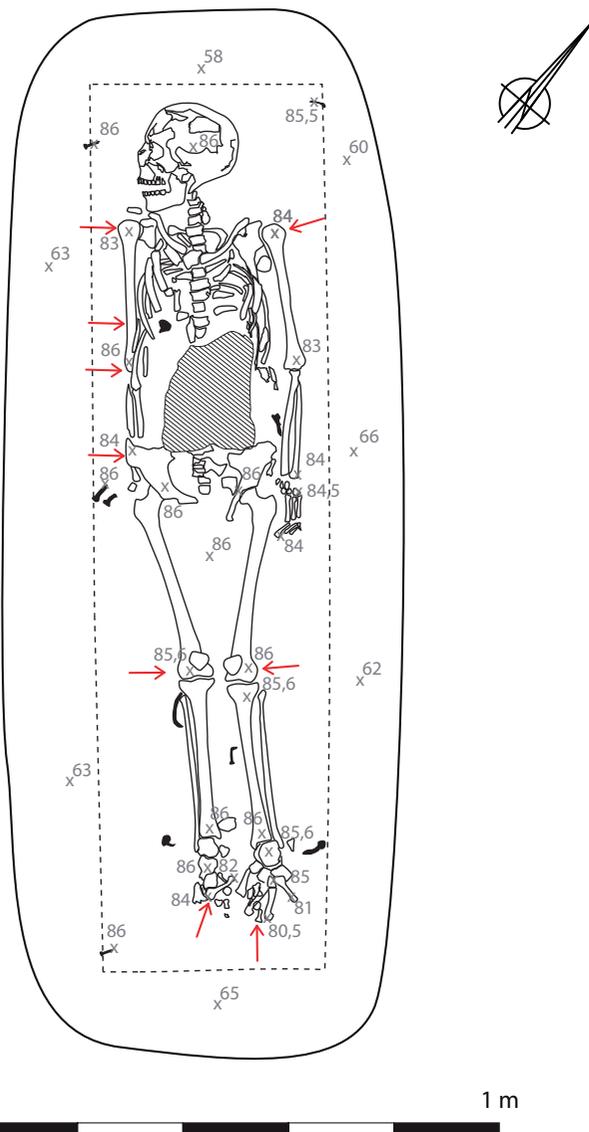


Figure 12 : Sépulture 76 (3 bis rue de la Libération), inhumation d'un sujet adulte (DAO V. Théron, Inrap).

Figure 12: Burial 76 (3 bis rue de la Libération), adult inhumation (CAD V. Théron, Inrap).

le cas de chaussures assez larges ou ouvertes (type sandales, sandalettes), les phalanges moyennes ou distales peuvent facilement tomber sur le fond de la fosse et donner une image assez identique à celle d'une décomposition de pieds nus. Il arrive parfois que les phalanges migrent contre les os du tarse, mais aussi le long des tibias-fibulas. Dans ce cas, lorsque ces os se déplacent sans sortir du volume du corps, on peut parler d'effets de jambes et supputer la présence d'un pantalon ou de jambières (Kliesch *et al.*, 2010, p. 36-46). Sur les 170 sépultures à inhumation, au moins 29 défunts ont été enterrés chaussés et donc probablement habillés. Il s'agit exclusivement de *juvenis* et d'adultes.

Les sépultures secondaires à crémation

Certaines sépultures peuvent renfermer plusieurs amas osseux. Ainsi, 156 ossuaires ont été fouillés dans la nécropole d'Évreux : 78 au Clos au Duc (Pluton-Kliesch, 2003), 1 au 3 bis rue de la Libération (Pluton-Kliesch, 2009), 63 rue du Docteur-Poulain (Kliesch, 2014d) et 14 au 14-16 rue de Bellevue (Brunet, 2016). Nous pouvons ajouter à ce décompte 78 sépultures en pleine terre à ossements dispersés mises au jour sur la parcelle du Clos au Duc (Pluton-Kliesch, 2003) et 4 fosses à résidus (Brunet, 2016).

La documentation ancienne relative aux crémations est souvent lacunaire. Elle décrit le mobilier (céramique, éléments métalliques, etc.), mais ne nous apprend rien sur les ossements brûlés (poids, couleur, taille, etc.). Elle ne peut donc pas être utilisée dans le cadre de cette étude.

Les contenants non périssables

- Les urnes en céramique

Sur 156 ossuaires, 122 contenants en céramique ont été mis au jour dans la nécropole d'Évreux : 51 au Clos au Duc (Pluton-Kliesch, 2003), 2 non prélevés au 2 rue de Bellevue (Pluton-Kliesch, 2002), 1 au 3 bis rue de la Libération (Pluton-Kliesch, 2009), 57 rue du Docteur-Poulain (Kliesch, 2014d) et 11 au 14-16 rue de Bellevue (Brunet, 2016).

Il s'agit du réceptacle le plus représenté du I^{er} au III^e s. (69,8 % des ossuaires). Ces vases sont généralement usagés, pris dans le vaisselier. Il est aisé, pour toutes les familles, d'en obtenir. Nous n'avons aucun réceptacle fabriqué exclusivement pour un usage funéraire. La suprématie de ce type de



Figure 13 : Sépulture 100 (3 bis rue de la Libération), inhumation en cercueil d'un sujet adulte portant des chaussures aux semelles clouées (cliché S. Pluton, Inrap).

Figure 13: Burial 100 (3 bis rue de la Libération), adult inhumation with soles with nails housed in a coffin (photo S. Pluton, Inrap).

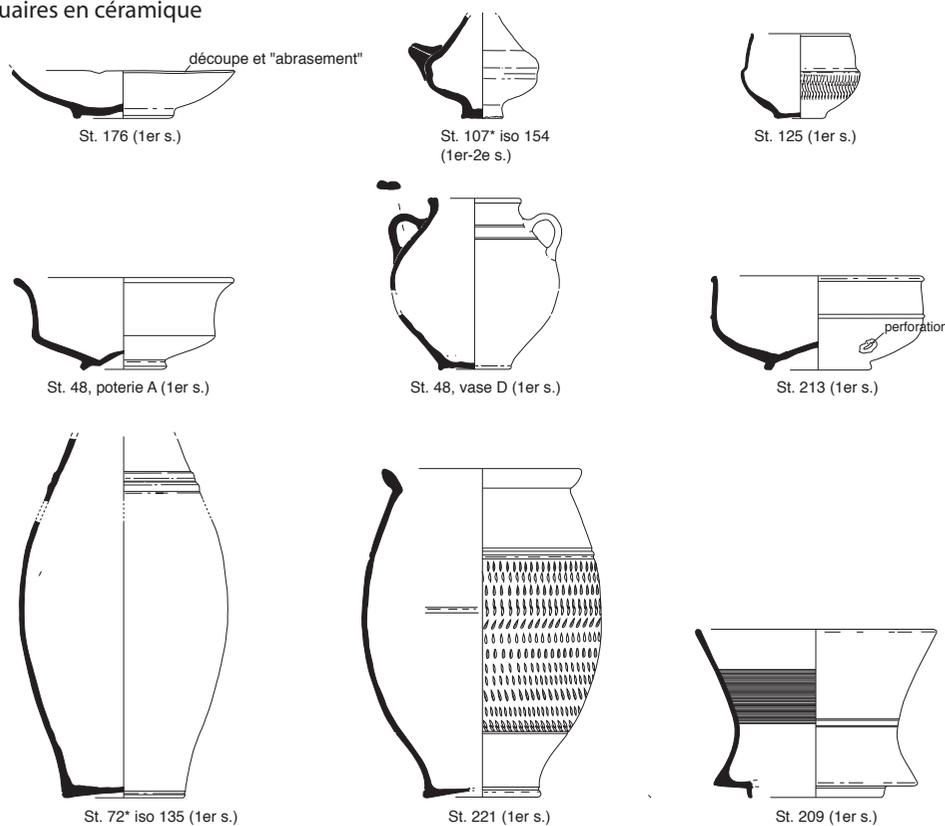
contenant est également observée dans le reste de la Gaule (Anceel, 2012, p. 202). Ces vases ossuaires recueillent les ossements des défunts adultes et immatures.

Les plus anciennes urnes en céramique de la nécropole, datées du 1^{er} s., ont été mises au jour sur la parcelle du Clos au Duc (51 mentions). Dans 80 % des cas, les sépultures se composent d'une seule urne funéraire en céramique, sans mobilier d'accompagnement. Toutefois, trois sépultures (sép 48, 67 et 165) renfermaient deux céramiques ossuaires semblant contenir les restes osseux d'un même individu. Dans deux autres cas (sép 157 et 159), le vase ossuaire en

céramique était placé sur un second amas osseux déposé dans un contenant en matériau périssable souple de type sac (Pluton-Kliesch, 2003, p. 121-122). Dans tous les cas, les ossuaires sont placés au centre des fosses sépulcrales dont la taille est proportionnelle à celle des vases.

Le terme générique d'urnes ossuaires en céramique regroupe en fait plusieurs types de vases (fig. 14 et 15). Les vases ossuaires les plus fréquents sont les pots (61 cas) et les cruches (34 cas). Durant le 1^{er} s., les contenants en céramique sont essentiellement des poteries communes dont la plupart présentent les traces d'une première utilisation domestique

ossuaires en céramique



ossuaires en verre

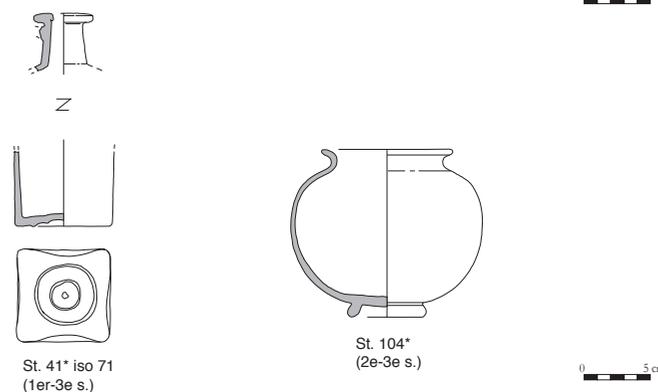


Figure 14 : Aperçu des ossuaires moins fréquents en céramique et en verre (1^{er}-III^e s.) des parcelles du Clos au Duc et de la rue du Docteur-Poulain. Le numéro des structures de la rue du Docteur-Poulain est suivi d'un * (Clos au Duc : dessin et DAO Y.-M. Adrian, Inrap; rue de Bellevue : dessin L. Féret, Inrap; DAO S. Le Maho, Inrap).

Figure 14: Rare pottery and glass ossuaries (1st-3rd century) from Clos au Duc and rue du Docteur-Poulain. The numbers of the features from the rue du Docteur-Poulain are followed by an * (Clos au Duc: CAD Y.-M. Adrian, Inrap; rue de Bellevue: draft L. Féret, Inrap; CAD S. Le Maho, Inrap).

(suies sur les parois externes, dépôts calcaires à l'intérieur, décolorations partielles) (Adrian, 2003, p. 122). Les plus usités sur la parcelle du Clos au Duc sont les pots à pâtes noires, rehaussés d'un badigeon doré au mica sur l'encolure (28 exemplaires), qui représentent sur cette parcelle les deux tiers des vases en céramique (fig. 15). Ils sont très fréquents dans le vaisselier domestique où ils servent de pots à cuire ou de « bouilloires », comme en témoignent les dépôts calcaires sur les parois internes de plusieurs exemplaires. Les autres ossuaires sont des cruches (8 cas), dont une a été complètement transformée, découpée et ébrasée, pour servir de « coupelle » aux ossements (st. 176, fig. 14) (Adrian, 2003, p. 122). En revanche, à la même période, sur la parcelle voisine, rue du Docteur-Poulain, la représentation est légèrement différente puisque les pots ne constituent que la moitié des ossuaires, l'autre moitié étant des cruches (Féret, 2014, p. 284) (fig. 15). Entre la fin du I^{er} s. et la seconde moitié du II^e s., l'utilisation de cruches comme vases ossuaires est plus fréquente. Au 14-16 rue de Bellevue, sur les 11 urnes ossuaires, 7 sont des cruches et 4 sont des pots (Brunet, 2016, p. 88), alors que rue du Docteur-Poulain, on dénombre 14 cruches et 15 pots.

À côté de ces formes prédominantes, il faut signaler l'utilisation, plus rare, de quatre poteries en *terra nigra*, dont un vase bobine (st 209, fig. 14) et un bol (st 213, fig. 14), d'un vase tonnelet en *terra rubra* (st 221, fig. 14) (Adrian, 2003, p. 122), d'une cruche à tubulure latérale (biberon) (st 107, fig. 14), d'un petit vase fin décoré (st 125, fig. 14), d'un bol caréné (st 48 A, fig. 14), d'un pot de service ou de stockage pourvu d'anses et engobé de blanc (st 48 D, fig. 14), de deux bouteilles (st 72, fig. 14) et d'un gobelet ou bol. Ces ossuaires en céramique sont généralement des poteries fines d'importation des ateliers du centre et du centre-ouest de la Gaule, et plus rarement des ateliers du Nord-Est. Leur rareté dans les sépultures – qu'il s'agisse de vases ossuaires ou de vases d'accompagnement – n'est que le reflet de leur présence limitée dans le vaisselier. D'un coût supérieur, ces vases, plus ostentatoires lors des funérailles, peuvent être révélateurs d'un statut social plus élevé du défunt ou de sa famille (Adrian, 2003, p. 123). Aucune céramique en sigillée n'a été utilisée comme urne funéraire.

Aucune forme de céramique n'est privilégiée en fonction de l'âge du défunt, ni de sa taille et donc du volume d'ossements qui pourraient être déposés – la crémation d'un bébé génère évidemment moins d'ossements que celle d'un adulte. Il n'y a aucune relation entre le volume du vase, le volume d'ossements déposés et l'âge, et donc la taille, du défunt. L'un des exemples le plus explicite est une sépulture des II^e-III^e s., d'un enfant âgé de moins de 1 an (Kliesch, 2014d, p. 83; Kliesch, 2014e, p. 136). Un pot en céramique renfermait un amas osseux sur lequel avait été déposé un biberon en verre. Le pot ossuaire de couleur rose orangé est

un pot à lèvres triangulaire légèrement éversée, et à panse globulaire. Il mesure 18,5 cm de haut et 15,7 cm de diamètre. L'amas osseux ne pèse que 8,7 g et ne remplissait que le dernier centimètre du fond du vase.

Les pots ont été utilisés pour enterrer les restes osseux de 22 immatures et 30 adultes (ou de taille adulte). Les cruches contiennent les ossements de 9 immatures et 11 adultes (ou de taille adulte). Les pots ossuaires en céramique sont, dans un peu moins de la moitié des cas (40,4 %), accompagnés d'un viatique funéraire. Ce dernier est toutefois assez modeste puisqu'il est généralement composé d'un seul élément. Il provient du domaine cultuel (monnaie), du domaine alimentaire (cruche et biberon en verre, gobelet, pot et cruche en céramique), ou du domaine vestimentaire et de parure (fiolle en verre – balsamaire –, épingle en os, fibule, palette à fard, perle, miroir). Dans quatre cas seulement (3,3 %), le pot ossuaire en céramique est accompagné de deux à quatre éléments. Ce mobilier d'accompagnement se compose d'une cruche et de trois monnaies (défunt adulte, st 27, rue du Docteur-Poulain); un gobelet, une cruche, une palette à fard et une fibule (*infans II*, rue du Docteur-Poulain); une cruche en céramique et une fiolle en verre (*infans I*, Clos au Duc); et enfin, pour la sépulture la plus opulente, de deux cruches, d'une statuette en terre blanche de l'Allier représentant un volatile, d'une paire de chaussures et d'un second ossuaire en céramique, un bol caréné en *terra nigra* (st 48, Clos au Duc). Les deux vases ossuaires contenaient respectivement les restes osseux d'un adulte et d'un adulte jeune. Cette sépulture date du I^{er} s. de n. è. Les cruches ossuaires sont associées à du mobilier d'accompagnement dans un tiers des cas (10 exemples). Le viatique est alors rare, composé généralement d'un seul élément (monnaie, perle, gobelet en céramique, pot en céramique, cruche en céramique, barillet en verre). Dans un seul cas (st 59, rue du Docteur-Poulain, Kliesch, 2014d, p. 167), la cruche ossuaire renfermant les ossements d'un *infans I*, datée des II^e-III^e s., est associée à une monnaie, un gobelet en céramique et quinze jetons en os. Si les formes ouvertes sont privilégiées, toutefois, chaque famille semble utiliser le vase qu'elle souhaite, ou dont elle dispose, sans contrainte particulière.

- Les urnes en verre

Sur les 156 ossuaires de la nécropole, seulement 2 urnes en verre ont été mises au jour (rue du Docteur-Poulain). Toutes deux servent de réceptacle aux ossements d'un enfant. La première est la sépulture d'un *infans II* (st 41, Kliesch, 2014d, p. 145). La fosse sépulcrale mesure 0,65 m de long et 0,40 m de large. Le contenant est une bouteille à panse carrée et à col cylindrique (Isings 50), avec une embouchure à lèvres épaissies rabattues vers l'intérieur. Le fond plat et légèrement soulevé présente deux cercles concentriques et une

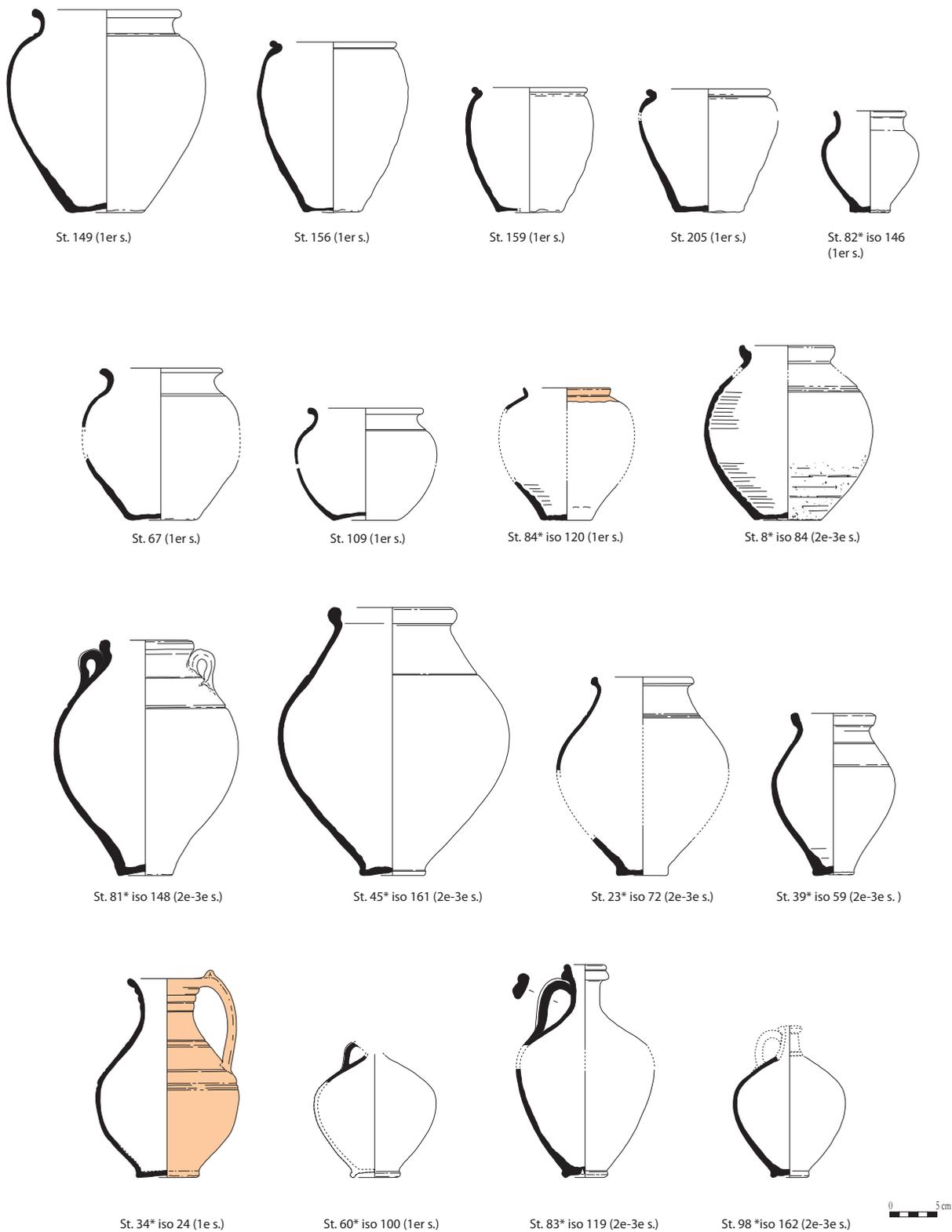


Figure 15 : Aperçu des formes des pots et cruches ossuaires (1^{er}-III^e s.) des parcelles du Clos au Duc et de la rue du Docteur-Poulain. Le numéro des structures de la rue du Docteur-Poulain est suivi d'un * (vases du Clos au Duc : dessin et DAO Y.-M. Adrian, Inrap ; rue de Bellevue : dessin L. Féret ; DAO S. Le Maho, Inrap).

Figure 15: Pots and jug ossuaries (1st-3rd century) from Clos au Duc and rue du Docteur-Poulain. The numbers of the features from the rue du Docteur-Poulain are followed by an * (Clos au Duc: Y.-M. Adrian; rue de Bellevue: draft L. Féret; CAD S. Le Maho, Inrap).

marque de pontil au centre (st 41, fig. 14). Le défunt est représenté par 5 g d'ossements brûlés. Le mobilier d'accompagnement est une perle en fritte côtelée, une monnaie et une cruche fragmentée. La seconde correspond à la sépulture d'un *infans I* (st 104, Kliesch, 2014d, p. 233). Les limites de cette fosse sépulcrale n'étaient pas visibles, la fosse étant perturbée par les racines d'un arbre. L'ossuaire, daté du II^e-début du III^e s., est un pot en verre à panse globulaire, et à col resserré (Ising 94), avec une lèvre effilée éversée et un pied annulaire (st 104, fig. 14). Le verre, de couleur bleu-vert, présente à sa surface des traces de filandres. Le défunt est matérialisé par 5,3 g d'ossements, essentiellement des esquilles de *calvarium* et de diaphyses, présentant une crémation hétérogène et une fragmentation élevée. Un fragment de tige en alliage à base de cuivre (bronze) et un en fer étaient présents dans l'ossuaire. Deux jetons en pâte de verre et une monnaie forment le viatique funéraire.

- Les urnes en plomb

À ce jour, aucune urne funéraire en plomb n'a été exhumée de la nécropole d'Évreux. Toutefois, plusieurs cas sont connus dans la région. Les urnes funéraires en plomb sont répertoriées depuis le XIX^e s. dans la nécropole périurbaine de l'agglomération secondaire de Lillebonne (Kliesch, 2011c, p. 36; Rogeret, 1997, p. 362). Et plus récemment, une urne en plomb du II^e s. a été mise au jour dans la nécropole rurale de Saint-Riquier-ès-Plains (Beurion, 2014, p. 56-57). De forme cylindrique, elle est constituée d'une feuille de plomb soudée. Elle mesure 24 cm de hauteur et 20 cm de diamètre. Seul le couvercle présente un décor : un cercle moulé en relief.

- Les contenants en pierre

Les cuves carrées en calcaire – également appelées cistes en pierres – ont également servi d'ossuaires durant l'Antiquité. Ces blocs de pierre ont été creusés en leur sommet afin de recevoir les ossements brûlés. Si plusieurs découvertes ont été réalisées dans le nord-est de la Gaule (Ance, 2012, p. 206), ou en Normandie dans la nécropole de Lillebonne (Kliesch, 2011c, p. 46), à ce jour, aucun contenant en pierre n'a été retrouvé dans la nécropole d'Évreux.

- Les couvercles

Si les corps inhumés sont généralement isolés de la terre par le couvercle des cercueils, il semble en être de même pour les ossements brûlés déposés dans les fosses sépulcrales. L'arasement des dépôts et, par ce biais, l'absence de leur partie supérieure, limite souvent cette observation. Toutefois, plusieurs cas de couvercles déposés sur des ossuaires en céramique ont pu être identifiés. Ce couvercle peut être composé d'un fragment de céramique (fond, panse) (Pluton-Kliesch, 2003, p. 97), d'un vase en céramique de forme

basse (Kliesch, 2014d, p. 286), d'une dalle calcaire (Kliesch, 2014d, p. 83), mais également d'un élément en matériau périssable. Ces couvercles servent à protéger les ossements brûlés déposés dans les urnes funéraires, en leur évitant tout contact avec la terre lors de l'enfouissement de l'ossuaire.

Les contenants périssables

Il est souvent difficile de mettre en évidence la présence d'un contenant en matériau périssable qui, par nature, n'existe plus physiquement. Nous pouvons parfois observer que les ossements brûlés ne sont pas « en vrac », mais qu'ils sont regroupés au sein de la fosse funéraire, dans un contenant disparu qui se matérialise par des effets de parois et de délimitations linéaires. On distingue ainsi trois types de contenants périssables : les contenants périssables rigides (boîtes ou coffrets en bois, qui laissent des effets de parois linéaires), les contenants semi-rigides (en cuir ou en osier) et les contenants périssables souples (en tissu). Les deux premiers types de contenants, pourtant connus pour l'Antiquité dans le nord de la Gaule (Ance, 2012, p. 207 à 211), n'ont pas été répertoriés dans la nécropole d'Évreux où seuls des contenants souples ont été identifiés. Les contenants périssables souples sont matérialisés par un amas osseux regroupé, présentant des contours réguliers circulaires ou ovales (fig. 16). Aucun ossement n'est retrouvé en dehors de ce volume. On peut comparer ces contenants à des sacs, bourses ou sacoches. Leur taille est variable, mais la plupart mesurent entre 20 et 60 cm de diamètre.

Sur les 156 ossuaires, 31 contenants périssables souples ont été identifiés avec certitude. La plupart de ces contenants (28 cas) sont localisés sur la parcelle du Clos au Duc



Figure 16 : Sépulture 153 (parcelle dite du Clos au Duc), ossements brûlés déposés dans un contenant en matériau périssable souple (cliché S. Pluton, Inrap).

Figure 16: Burial 153 (du Clos au Duc) burnt bone fragments in a supple perishable container (photo S. Pluton, Inrap).

(Pluton-Kliesch, 2003, p. 127-158), les 3 autres ont été mis au jour rue du Docteur-Poulain (Kliesch, 2014d, p. 102, 182). Ils sont utilisés essentiellement dans le courant du I^{er} s. (29 occurrences). Un seul cas est daté du milieu du II^e s. (st 70, Kliesch, 2014d, p. 182); le dernier ne peut pas être daté précisément. Dans deux cas (st 159 au Clos au Duc et st 19 rue du Docteur-Poulain), cet ossuaire déposé dans un contenant périssable était associé à un second ossuaire placé dans un pot en céramique. Ce type de contenant périssable était majoritairement usité par les adultes (83,2 % des cas). Les défunts immatures sont présents dans 16,8 % des cas; il s'agit d'immatures de tous âges, de ceux décédés en phase périnatale aux *juvenis*.

Ce contenant est rarement associé à du mobilier funéraire (6 occurrences, soit 19,4 % des cas). De plus, le viatique funéraire est peu abondant. Il s'agit de céramiques (un pot et un gobelet miniature), d'un élément de jeu (un hochet en céramique) et essentiellement d'éléments vestimentaires et de parures (deux fibules, un miroir, un flacon en verre). Trois dépôts sont individuels, les trois autres associant deux objets. Les dépôts individuels sont tous présents dans des sépultures d'adultes (gobelet miniature, fibule, miroir). Les trois dépôts multiples sont associés à un enfant de 0-1 an, deux *infans II* et un adulte. Le premier se compose d'un flacon en verre et un gobelet en céramique déposés dans la sépulture double d'un enfant de 0-1 an et d'un *infans II*. Le deuxième est placé dans la sépulture d'un adulte et correspond à une fibule et un hochet en céramique. Le troisième viatique, installé dans la sépulture d'un *infans II*, regroupe un pot et un gobelet en céramique.

Si ces contenants périssables devaient généralement être fermés par un nœud ou un lien, l'utilisation d'une fibule peut également être envisagée. Il semble que ce soit le cas de deux fibules à queue-de-paon et à collerette circulaire ajourée de type Feugère 19a, placées sur l'amas osseux d'un défunt adulte, dans la sépulture 83 (Clos au Duc). La première apparaît par la face supérieure, la seconde par la face inférieure (fig. 17) (Pluton-Kliesch, 2003, p. 130-131).

Les dépôts en terre libre et les sépultures sans ossuaire

Les dépôts en terre libre sont des sépultures dans lesquelles les ossements brûlés ont été directement placés au contact de la terre et non dans un contenant périssable. Ces ossements peuvent être regroupés – et l'on parle alors de dépôts à concentration d'ossements – ou bien répartis dans l'ensemble de la fosse, et dès lors nommés dépôts à ossements dispersés (Ancel, 2012, p. 211). Ces sépultures sont également appelées des incinérations sans ossuaire (Bel, 2002, p. 100). Les ossements peuvent être mêlés aux résidus du mobilier déposé sur le bûcher funéraire (tessons, métal fondu, faune brûlée, silex chauffé, etc.). Leur présence dans



Figure 17 : Sépulture 83 (parcelle dite du Clos au Duc). Fibules mises au jour sur un amas osseux déposé dans un contenant en matériau périssable (cliché S. Pluton, Inrap).

Figure 17: Burial 83 (Clos au Duc). Fibula brooches brought to light amongst the cremated bone in a perishable container (photo S. Pluton, Inrap).

la sépulture est plus liée au mode de prélèvement des ossements (en vrac ou en poignée, et non individuellement) qu'à une réelle volonté.

Il est relativement délicat de différencier ces sépultures en terre libre des fosses à cendres et des fosses dépotoirs qui servent à recueillir les éléments brûlés issus de la crémation qui ne sont pas déposés dans la fosse sépulcrale. M. Polfer (Polfer, 2001, p. 147-154) explique la différence entre les fosses à cendres qui sont aménagées « afin de recueillir les restes du mobilier primaire d'une incinération individuelle, après collecte d'éléments choisis de ce mobilier qui seront transférés dans la tombe », et les fosses dépotoirs « aménagées afin de recueillir les vestiges de crémations lors du nettoyage plus ou moins régulier des aires de crémations » et qui alors ne sont pas individuelles, mais qui regroupent les restes de plusieurs crémations successives.

La parcelle du Clos au Duc a livré 78 fosses qui ont été appelées « fosses funéraires » dans le rapport de fouille. Ces structures ont systématiquement livré des tessons, parfois en très grand nombre (jusqu'à 300 tessons dans la fosse 91) (Pluton-Kliesch, 2003, p. 64). Chaque fosse semble correspondre à une seule crémation. Une seule structure renferme les restes osseux de deux sujets : un sujet adulte jeune et un sujet adulte (st 91). Les défunts sont essentiellement des adultes ou des individus de taille adulte (68 cas). Seuls quatre défunts sont immatures : un *infans I*, un *infans II* et deux *juvenis*. Quatre structures similaires ont été mises au jour au 14-16 rue de Bellevue. Ces structures, non datées précisément, sont appelées dans le rapport de fouille « fosses à résidus de crémation » (Brunet, 2016, p. 66-67). Ces fosses contiennent de la faune, des tessons, des clous, des fragments

d'objet en alliage à base de cuivre, des fragments de tablette-rie, des fragments de verre et des os humains brûlés. Chaque fosse contient les ossements d'un seul individu. Il s'agit de deux adultes, un individu indéterminé et un *infans I*. Ces structures sont datées du I^{er} s.

Sommes-nous en présence de fosses à cendre (selon la définition de Polfer) ou de sépultures avec un dépôt en terre libre? Le poids des ossements peut apporter un élément de réponse. En effet, le poids moyen des restes osseux des défunts adultes et de taille adulte retrouvés intégralement au Clos au Duc est de 343,8 g pour les ossuaires en céramique et de 485,9 g pour les contenant en matériaux périssables. Le poids moyen des restes osseux des « fosses à résidus de crémation » et des « fosses funéraires » est de moins de 50 g au 14-16 rue de Bellevue (Brunet, 2016, p. 66-67) et de 137,6 g au Clos au Duc (Pluton-Kliesch, 2003, p. 61).

Pour les ossements qui n'ont pas été déposés dans les sépultures secondaires à crémation – puisque le poids des ossements relevé dans les ossuaires ne correspond pas à l'intégralité des ossements d'un défunt incinéré –, on peut envisager qu'ils soient placés dans les fosses à cendre, et plus encore dans les fosses dépotoirs. Dans ce cas, on s'attendrait à obtenir un poids d'ossements nettement supérieur à 1,5 kg. En effet, le poids moyen d'un squelette indo-européen incinéré varie de 3 410,2 g à 4 417 g pour les hommes et de 2 296,6 g à 2 989 g pour les femmes (Depierre, 2014, p. 90). Or, nous pouvons constater que le poids moyen des ossements des défunts adultes et de taille adulte issus des fosses funéraires individuelles complètes est bien inférieur puisqu'il est de moins de 200 g (les poids varient de 2,9 g à 633,7 g). On serait alors tenté d'interpréter ces fosses comme étant des sépultures, des dépôts en terre libre à osse-

ments dispersés. Ce type de sépultures, qui semble présent uniquement au I^{er} s., est très fréquent puisqu'il représente 49,3 % des sépultures secondaires à crémation. Il s'agit des sépultures à crémation les plus simples, reflétant le statut social relativement modeste des défunts, en adéquation avec l'absence presque totale de mobilier d'accompagnement. Sur les 82 sépultures de ce type, une seule contenait un vase d'accompagnement en céramique, une cruche à la forme particulièrement « ramassée », en pâte fine blanc rosé, dotée d'un col plusieurs fois moulurés (st 155, fig. 18). Ce type de vase est bien connu dans la région ébroïcienne durant une bonne partie du I^{er} s. Cette sépulture renfermait les restes osseux d'un *infans II*.

4. SYNTHÈSE

La grande nécropole du Clos au Duc, à Évreux, comme toutes les grandes nécropoles périurbaines, n'est connue que par de petites interventions ponctuelles. Au total, ce sont toutefois plus de 400 sépultures qui ont été fouillées et étudiées. Les données ainsi cumulées permettent d'avoir une vision globale des pratiques funéraires et de leur évolution durant l'Antiquité. L'évolution chronologique des pratiques funéraires pourrait se résumer ainsi. Bien que les deux pratiques aient coexisté dès le I^{er} s., le rituel de la crémation est prédominant durant les deux premiers siècles de n. è. Ensuite, la pratique de l'inhumation devient de plus en plus prépondérante, pour devenir exclusive dès la fin du III^e s. Cette observation correspond aux grandes tendances observées dans le nord de la Gaule, et plus particulièrement en Gaule Belgique (Barrand-Emam, 2012, p. 97). La nécropole

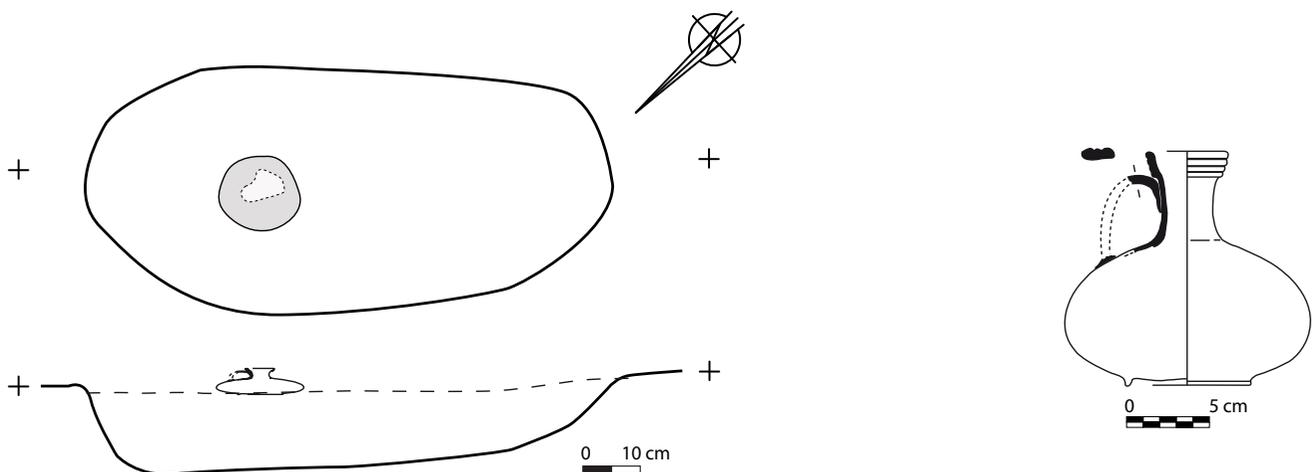


Figure 18 : Sépulture 155 (3 bis rue de la Libération) (DAO de la fosse sépulcrale : V. Théron, Inrap ; dessin et DAO du vase Y.-M. Adrian, Inrap).

Figure 18: Burial 155 (3 bis rue de la Libération) (CAD of the burial: V. Théron, Inrap; draft and CAD of the vessel Y.-M. Adrian, Inrap).

est implantée en haut du rebord de plateau, au sud de la ville. Ce choix géographique répond à plusieurs critères : un sol de mauvaise qualité et en pente, défavorable à l'agriculture, mais également la présence d'arbres (nécessaires pour les bûchers funéraires) et une distance raisonnable de la ville (800 m environ) par crainte des incendies.

Au 1^{er} s., la nécropole, encore petite, se localise autour de la parcelle du Clos au Duc (fig. 2, n° 1). À cette époque, les crémations – majoritaires – et les inhumations d'enfants décédés en période périnatale et de quelques adultes se côtoient. De plus, les sépultures plus ou moins ostentatoires ne sont pas regroupées dans des secteurs précis. Ainsi, les sépultures secondaires à crémation sans ossuaire et les ossuaires en céramiques fines d'importation, reflets d'individus plus ou moins aisés, cohabitent. Il ne semble pas exister de secteur particulier pour les enfants de moins de 10 ans, qu'ils soient inhumés ou incinérés. Dès la fin du 1^{er} s., la nécropole se développe vers le sud, en direction du plateau (fig. 2, n°s 7, 8 et 9), et vers le nord, sur la pente, en direction de la ville (fig. 2, n°s 3 et 5). On constate alors une sectorisation de la nécropole en fonction du rituel funéraire. Les sépultures secondaires à crémation sont établies sur le haut du plateau, à distance de la ville, où ce rite perdure jusqu'au III^e s. En revanche, toutes les sépultures à inhumation s'implantent vers le nord, à proximité de la zone urbaine. Cette partie de la nécropole, réservée à la pratique de l'inhumation dès la fin du 1^{er} s. et au II^e s., semble sectorisée. Les sépultures modestes, avec des défunts inhumés dans des cercueils cloués accompagnés par un viatique funéraire classique (cruche) mais peu abondant, sont implantées au plus près des crémations (fig. 2, n° 5). En revanche, les sépultures à inhumation de sujets défavorisés sont implantées plus loin (fig. 2, n° 2), dans un secteur qui leur est réservé, à mi-distance entre les crémations et la ville. Au milieu du III^e s., la nécropole ne semble guère plus étendue qu'un siècle auparavant. Les sépultures secondaires à crémation sont toujours localisées sur le haut du plateau. En revanche, les sépultures à inhumation, toujours présentes sur le bas du rebord de plateau, semblent progresser le long du coteau vers le secteur des crémations (fig. 2, n° 7). Les deux inhumations les plus opulentes, celles de deux femmes adultes enterrées dans des cercueils en plomb associées à un modeste viatique funéraire (un coffret en bois pour la première et une bourse contenant douze monnaies pour la seconde), sont distantes de plusieurs centaines de mètres (fig. 2, n°s 1 et 5). En l'absence d'un secteur réservé à une élite, cet éloignement pourrait s'expliquer par la proximité d'une voie et/ou par regroupement familial. La nécropole reprend son expansion au IV^e s., et les seules tombes datées de ce siècle ont été mises au jour anciennement, en bas du rebord de plateau, à faible distance de la ville (fig. 2, n° A). Les sépultures semblent plus opulentes.

Les sarcophages en pierre sont fréquents et le mobilier funéraire est abondant et de qualité. Toutefois, cette observation ne peut être généralisée car les données anciennes relatent essentiellement les découvertes les plus spectaculaires. Les cercueils cloués ont également existé sur ces parcelles, mais leur datation précise n'est pas connue.

La pratique de la crémation correspond à la conservation de traditions locales (Barrand-Emam, 2012, p. 98). Le choix du réceptacle ossuaire semble évoluer au cours des siècles (fig. 19). Durant les trois premiers siècles de n. è., les restes osseux brûlés sont généralement déposés dans des vases en céramique (pot ou cruche). Les sépultures sans ossuaire sont courantes durant tout le 1^{er} s. de n. è. Les contenants ossuaires périssables souples (type sacs) ont perduré du 1^{er} s. jusqu'au début du II^e s. Enfin, les réceptacles en verre sont plus tardifs et datent des II^e et III^e s. Bien que ces derniers aient accueilli uniquement les ossements d'immaturs âgés de moins de 10 ans, il est difficile d'affirmer que ce contenant est exclusivement réservé aux enfants puisque seulement deux urnes en verre ont été retrouvées. En revanche, les autres modes de mise en terre ont été indifféremment utilisés pour contenir les restes osseux des enfants et des adultes. Il ne semble pas y avoir de corrélation entre le choix de l'ossuaire et l'âge du défunt. En revanche, ces différences peuvent avoir une interprétation de type socio-économique. Ainsi, les sépultures secondaires à crémation sans ossuaire et sans viatique funéraire (à une exception près) pourraient être le reflet d'une population défavorisée. Les sépultures secondaires avec un reliquaire en céramique d'importation associées à un mobilier funéraire correspondraient à des individus plus « aisés ». Si tel est le cas, les sépultures d'individus plus ou moins modestes se côtoient.

Pour l'inhumation des défunts, on constate une évolution typologique (fig. 19). Les cercueils chevillés sont utilisés au cours du 1^{er} s. Les coffrages et les inhumations en pleine terre semblent correspondre au II^e s. Les cercueils cloués ont perduré du 1^{er} au III^e s., bien qu'ils soient plus fréquents au II^e s. Enfin, les cercueils en plomb et les sarcophages en pierre apparaissent au milieu du III^e s.

Souvent, le passage de la crémation à l'inhumation est interprété comme l'assimilation de nouvelles pratiques funéraires et croyances venues du monde romain. Il exprimerait jusque dans la mort une volonté de romanisation d'une partie de la population et en priorité des élites. Ainsi, on voit progressivement apparaître dans les sépultures de la nécropole des objets de toilette (miroirs, coffrets, balsamiques), mais également des monnaies, interprétées comme les oboles à Charon. Toutefois, nous constatons l'absence de lampes ou de vaisselle en sigillée. La romanisation de la population ne semble pas être la seule explication à l'inhumation des défunts. L'inhumation des bébés et des criminels

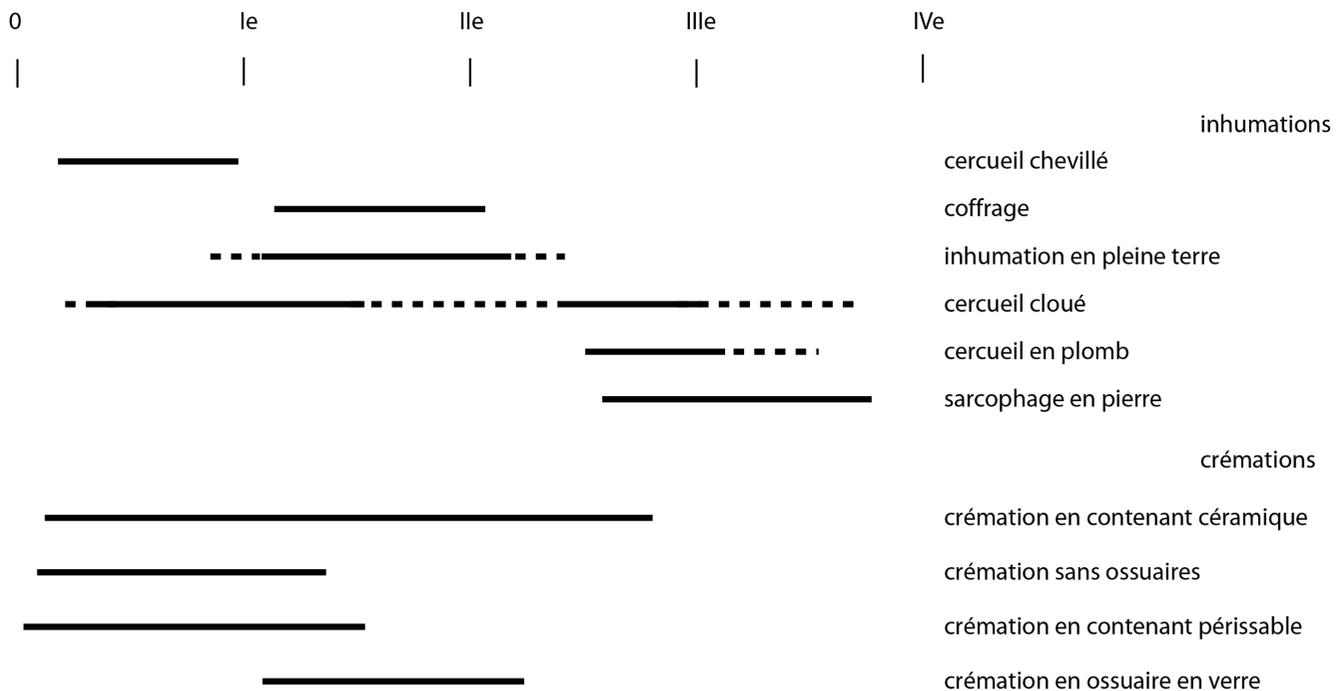


Figure 19 : Synthèse des différents dispositifs funéraires du I^{er}-III^e s. dans la nécropole du Clos au Duc à Évreux (Eure).
 Figure 19: Overview of funerary systems dating to the 1st-3rd century from the Clos au Duc cemetery at Évreux (Eure).

est dictée par les lois romaines, ce qui peut expliquer la présence d'inhumations au I^{er} s. Ces inhumations, comme celles d'adultes au II^e s., sur un seul secteur de la nécropole (celui du 3 bis rue de la Libération, fig. 2, n° 2), peuvent avoir une autre explication. Le recoupement important des fosses sépulcrales, l'absence de soin dans de nombreuses sépultures, l'ensevelissement de carcasses animales dans le comblement de la fosse funéraire, une mise en terre peu coûteuse (en pleine terre, dans des coffrages ou dans des cercueils chevillés), associés à l'absence presque totale de viatique funéraire, ou à un mobilier de mauvaise facture lorsqu'il est présent, indiquent plutôt un secteur où est inhumée une population pauvre qui n'a pas les moyens d'incinérer ses morts, ni de les enterrer dans un cercueil. Ainsi, à partir de la fin du I^{er} s., la nécropole s'organiserait en différents secteurs selon la pratique funéraire (crémation ou inhumation) et le niveau social des individus. Ces secteurs se sont déplacés au fil des siècles, ce qui expliquerait la présence d'un cercueil en plomb à l'emplacement des indigents, mais cent ans plus tard.

Cette explication typo-sociale pourrait être étayée par le lien observé entre le mode de mise en terre et la présence du mobilier funéraire qui est exclusivement associé aux adultes, soit dans 48,7 % des cercueils cloués et dans 100 % des cercueils en plomb (2 occurrences). La plupart du temps, le mobilier est unique. Les dépôts les plus « opulents » sont placés dans les cercueils cloués et contiennent au maximum

cinq objets. Ce mobilier est essentiellement composé d'éléments vestimentaires (chaussures clouées, fibules, bague, pendentif), de céramique (12 cruches, 1 biberon) et d'offrandes alimentaires (3 cas : œuf, poulet, poisson).

Il pourrait également exister un lien entre l'âge du défunt, sa diagnose sexuelle et le mode de mise en terre. Les coffrages, les cercueils chevillés et les inhumations en pleine terre contiennent sans distinction des corps d'enfants et d'adultes (hommes et femmes). Les cercueils cloués semblent contenir exclusivement des individus âgés de plus de 15 ans (hommes et femmes). En revanche, les cercueils en plomb semblent réservés aux femmes adultes (cette donnée doit être relativisée par la faiblesse de l'échantillon, avec seulement deux cas).

Sur l'ensemble des sépultures fouillées depuis le début des années 1990, on constate que le mobilier funéraire est peu abondant. Seuls 19,2 % des sépultures livrent un mobilier funéraire non périssable. Ce pourcentage est légèrement supérieur pour les inhumations où il est de 26,1 %, ce qui s'explique par la présence d'éléments vestimentaires et notamment des chaussures clouées. Si l'on y regarde de plus près, on observe une grande variabilité au sein des inhumations où le mode de dépôt du corps et la présence de mobilier funéraire semblent liés. Les sépultures en coffrages, en pleine terre et en cercueils chevillés ne présentent quasiment pas de mobilier funéraire (3 cas pour 51 sépultures).

Ce mobilier n'est associé à aucune sépulture en coffrage. Il est déposé dans 8 % des sépultures en pleine terre (mobilier vestimentaire uniquement) et 9 % des cercueils chevillés. En revanche, 48,7 % des inhumations en cercueils cloués sont accompagnées de mobilier céramique ou métallique. Ce mobilier correspond essentiellement à des éléments vestimentaires portés (chaussures cloutées, fibules et, dans une moindre mesure, une perle, une bague et une monnaie perforée portée en pendentif). La vaisselle est constituée exclusivement de mobilier de service pour les liquides (douze cruches et un biberon). Les offrandes alimentaires sont rares et variées. On dénombre un œuf, un poulet et un poisson. Ce viatique funéraire est exclusivement déposé dans les sépultures des adultes.

La pratique de la crémation présente les mêmes variabilités. Seulement 16 % des sépultures secondaires à crémation sont dotées de mobilier funéraire présent dans la fosse sépulcrale – nous ne parlons pas des objets qui ont pu être déposés en position primaire sur les bûchers funéraires ou des éléments vestimentaires portés par le défunt lors de la crémation du corps et dont la présence dans la sépulture peut être fortuite. Ce taux chute à 1,2 % pour les sépultures sans ossuaire (un cas). Il grimpe à 19,4 % pour les contenants ossuaires périssables souples, à 35,7 % pour les vases ossuaires en céramique et à 100 % pour les reliquaires en verre – mais ce dernier cas ne comporte que deux exemples. La fréquence des objets déposés dans les sépultures secondaires à crémation est intimement liée au type de reliquaire présent dans la tombe. On peut y voir un lien avec le niveau social des défunts. Les sépultures sans ossuaire et sans mobilier peuvent appartenir à des défunts modestes.

Contrairement à ce qui est souvent mentionné dans la littérature, le mobilier n'est pas un marqueur d'âge. Trois biberons ont été retrouvés. Le premier accompagnait une femme adulte inhumée. Le second est associé aux restes brûlés d'un enfant de 0-1 an. Le dernier, déposé comme vase ossuaire, contient un individu d'âge indéterminé. Le seul hochet en céramique se trouvait dans la sépulture secondaire à crémation d'un individu adulte (sexe indéterminé). Et la seule palette à fard est déposée aux cotés des restes brûlés d'un *infans II*. Le viatique funéraire ne semble pas non plus être systématiquement un marqueur sexuel. Le seul défunt inhumé avec une bague, une amphorisque en plomb, une perle en ambre et une petite plaque boucle est un homme.

Le nombre d'objets par tombe n'évolue pas au cours des siècles, contrairement à ce qui a pu être observé sur les autres nécropoles urbaines de Gaule Belgique (Barrand-Emam, 2012, p. 608). Il est de 36 % des sépultures au I^{er} s., et de 35 % aux II^e et III^e s. Ce constat, légèrement contrasté entre les crémations et les inhumations, illustre plutôt le statut social d'une population relativement modeste. Il est le résultat

d'une fouille parcellaire et incomplète de la nécropole. Certains secteurs les plus « riches » ont été anciennement fouillés, les autres n'ont peut-être pas été mis au jour. Les différentes interventions ont – hasard des fouilles récentes – mis l'accent sur les secteurs de la nécropole réservés à une population modeste, voire indigente (Lepetz *et al.*, 2010), de la ville d'Évreux.

L'ensemble des gestes et des pratiques funéraires ne sont pas figés et varient au cours du temps en fonction de la communauté, de ses traditions culturelles, de son statut social. Les sépultures des indigents révèlent une absence de rituel, une position très variable, l'absence de soin apporté à leur dépôt, l'absence de mobilier et correspondent à des inhumations en pleine terre à une époque où la crémation (plus coûteuse) est la règle. Les sépultures d'une population modeste sont caractérisées par des fosses sépulcrales souvent étroites, des sépultures simples (un réceptacle ossuaire unique pour les crémations, un cercueil chevillé ou cloué pour les inhumations) et l'absence presque systématique de mobilier, ou un mobilier peu abondant et de médiocre facture. Les sépultures de la partie aisée de la population offrent des dépôts plus nombreux, des céramiques fines d'importation, des cercueils en plomb ou des sarcophages en pierre et des chambres funéraires.

Bibliographie

- ANCEL M.-H., 2012 – *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule Belgique*, Montagnac, éditions M. Mergoïl, 650 p. (Archéologie et Histoire Romaine, 23).
- ADRIAN Y.-M., 2003 – « Dépôts mobiliers funéraires », dans PLUTON-KLIESCH S., *La nécropole antique du « Clos au Duc », rue de la Libération, à Évreux (Eure)*, document final de synthèse, rapport de fouille, Paris, Inrap, p. 122-124.
- BARRAND-EMAM H., 2012 – *Les pratiques funéraires liées à la crémation dans les ensembles funéraires des capitales de cité au Haut-Empire en Gaule Belgique : METZ-DIVODURUM, BAVAY-BAGACUM, THÉROUANNE-TERVANNA*, t. 1 : Texte, thèse de l'université Lumière, Lyon 2, 778 p.
- BEL V., 2002 – *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, musée archéologique Henri Pradès, 539 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 11).
- BELAYCHE N., 2003 – « Pouzzoles, Éléments d'histoire et de topographie », dans HINARD F., DUMONT C., (dir.), *Libitina, Pompes funèbres et supplices en Campanie à l'époque d'Auguste*, Paris, De Boccard, p. 45-55.

- BEURION C., 2014 – *Haute-Normandie, Seine-Maritime (76), Saint-Riquier-ès-Plains–Ocqueville. Projet de golf*, vol. 1 : Texte et inventaires, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Paris, Inrap, 212 p.
- BLAIZOT F. (dir.), 2009 – *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*, Paris, CNRS Éditions, 383 p. (Gallia, 66, 1).
- BRUNET V., 2016 – *Évreux (Eure) – 14-16 rue de Bellevue, la nécropole antique du Clos-au-Duc*, rapport de fouille archéologique, Limoges, Éveha, 334 p.
- CARRÉ F., 2000 – *Évreux, rue de la Libération*, rapport de diagnostic archéologique, Rouen, SRA/DRAC Haute-Normandie, 11 p.
- CARRÉ F., 2003 – *Évreux, 2 rue de Bellevue, parcelle AT 30*, document provisoire, rapport d'intervention archéologique, Rouen, SRA/DRAC Haute-Normandie, 7 p.
- DEPIERRE G., 2014 – *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon, éditions universitaires de Dijon, 654 p. (Art, archéologie & patrimoine).
- FÉRET L., 2014 – « Étude du mobilier céramique et du verre », dans KLIESCH F., *Haute-Normandie, Eure (27), Évreux, 19 et 21 rue du Docteur-Poulain. Premier bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux*, rapport de fouille archéologique, Paris, Inrap, p. 247-258.
- FOLLAIN E., 2014 – « Production et diffusion des sarcophages chez les Aulerques Éburovices, les Calètes et les Véliocasses », dans LIOGIER L. (dir.), BOLO N., CARRÉ F. (éd.), *Journées archéologiques de Haute-Normandie (Alizay, 20-22 juin 2014)*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 141-168.
- GILLET P.-E., MILLEREUX-LE BÉCHENNEC J., 2017 – « Sarcophages en plomb de la nécropole nord gallo-romaine de la citadelle d'Amiens », *Revue archéologique de Picardie*, 1,2, p. 69-106.
- GUILLIER G., PLUTON-KLIESCH S., 2002 – *Le site antique du « Clos au Duc », rue de la Libération, à Évreux (Eure)*, rapport de fouille d'évaluation archéologique, Paris, Inrap, 44 p.
- GUILLAUMET J.-P., 2003 – *Paléomanufacture antique – méthode d'étude*, Gollion (Suisse), Éditions In-folio, 156 p. (collection Vestigia).
- KLIESCH F. (dir.), ADRIAN Y.-M., COTTARD A., CALDUCH S., 2010 – *Évreux, rue du Docteur-Poulain, Hector Ridel et du château d'eau. De nouvelles sépultures antiques au « Clos au Duc »*, rapport de diagnostic archéologique, Paris, Inrap, 50 p.
- KLIESCH F., 2009a – *Haute-Normandie, Eure (27), Évreux, 40 avenue Winston-Churchill*, rapport de diagnostic, Paris, Inrap, 29 p.
- KLIESCH F., 2009b – « Une nécropole connue depuis plus d'un siècle, l'apport des archives à l'interprétation et la localisation du site », dans PLUTON-KLIESCH S., *Évreux (Eure), 3 bis rue de la Libération, la nécropole antique du « Clos au Duc »*, rapport final d'opération de fouille préventive, Paris, Inrap, vol. 1, p. 56-93.
- KLIESCH F., 2011a – « Les débuts de l'archéologie préventive en Haute-Normandie : l'exemple d'Évreux, 1832-2010 », *Bulletin de la Société géologique de Normandie et des amis du muséum du Havre*, t. 97, p. 113-127.
- KLIESCH F., 2011b – *Haute-Normandie, Évreux (Eure), rue de Bellevue, parcelle AT 288. La limite est de la nécropole se confirme*, rapport final d'opération de diagnostic, Paris, Inrap, 37 p.
- KLIESCH F., 2011c – *Lillebonne, rue de la République, parcelles BO 143, BO 144 et BR 33. La nécropole principale de Juliobona, son mur de berge et ses aménagements de rive*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Paris, Inrap, 159 p. + 1 plan dépliant joint.
- KLIESCH F., 2014a – *Haute-Normandie, Eure (27), Évreux, 46, rue F.-D.-Roosevelt, parcelle XL 169*, rapport d'opération de diagnostic, Paris, Inrap, 85 p.
- KLIESCH F., 2014b – *Haute-Normandie, Eure (27), Évreux, 2 rue de Bellevue*, rapport d'opération de diagnostic, Paris, Inrap, 103 p.
- KLIESCH F., 2014c – *Haute-Normandie, Eure (27), Évreux, 13 rue du Docteur-Poulain*, rapport d'opération de diagnostic, Paris, Inrap, 15 p.
- KLIESCH F., 2014d – *Haute-Normandie, Eure (27), Évreux, 19 et 21 rue du Docteur-Poulain. Premier bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux*, rapport de fouille archéologique, Paris, Inrap, 342 p.
- KLIESCH F., 2014e – « Évreux, Eure (27), 19 et 21 rue du Docteur-Poulain. Nouveau bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux », dans LIOGIER L. (dir.), BOLO N., CARRÉ F. (éd.), *Journées archéologiques de Haute-Normandie (Alizay, 20-22 juin 2014)*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 129-140.
- KLIESCH F., LETERREUX M.-F., 2014 – *Haute-Normandie, Eure (27), Évreux, 11 à 21 rue Hector-Ridel et 14 et 16 rue de Bellevue, « Le Clos au Duc », Phase II, rapport d'opération de diagnostic*, Paris, Inrap, 81 p.
- KLIESCH F., PLUTON-KLIESCH S., 2010 – « Les sépultures antiques du « Clos au Duc », tissu, chaussures et taphonomie », dans BIZOT B., SIGNOLI M., *Rencontre autour des sépultures habillées, actes des journées d'étude organisées par le Groupement d'anthropologie et d'archéologie funéraire (GAAF) et le service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Carry-le-Rouet, Bouches-du-Rhône, 13-14 décembre 2008)*, Téléché, GAAF, p. 36-46.
- KLIESCH-PLUTON S., BÉMILLI C., LEPETZ S., 2010 – « La nécropole du « Clos au Duc » à Évreux : mise au point sur l'interprétation du site », dans ERLÉNBACH F. (dir.), LEQUOY M.-C., LEGRIS M. (éd.), *Journées archéologiques de Haute-Normandie (Rouen, 3-5 avril 2009)*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 139-152.
- LECONTE L., 2009 – « Les pièces liées aux cercueils et autres éléments possibles de fermeture des sépultures », dans PLUTON-

- KLIESCH S., *Évreux (Eure) – 3 bis rue de la Libération, la nécropole antique du « Clos au Duc »*, rapport final d'opération de fouille préventive, Paris, Inrap, vol. 1, p. 174-179.
- LEPETZ S., BÉMILLI C., PLUTON-KLIESCH, S., 2010 – « Le site antique du "Clos au Duc" à Évreux (Eure). Sépultures de privilégiés ou trous à ordures? », dans GARDEISEN A., FURET E., BOULBES N., (dir.), *Histoire d'équidés, des textes, des images et des os, Actes du colloque organisé par l'UMR 5140 du CNRS (Montpellier, 13-14 mars 2008)*, Lattes, musée archéologique Henri-Pradès (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, hors-série n° 4), p. 29-56.
- LETERREUX M.-F., 2013 – *Haute-Normandie, Évreux (Eure), 29 et 31 rue de Bellevue*, rapport de diagnostic, Paris, Inrap, 41 p.
- MATHIÈRE G., 1925 – *La civitas des Aulerci Ebuovices*, Évreux, p. 152.
- PLUTON S., COTTARD A., KLIESCH F., 2005 – *Évreux (Eure) 3 bis rue de la Libération, La nécropole antique du « Clos au Duc »*, rapport de diagnostic archéologique, Paris, Inrap, 28 p.
- PLUTON S. (dir.), COTTARD A., LECLERCQ E., ADRIAN Y.-M., 2006 – *Évreux (Eure) – rue de la Libération. La nécropole antique du « Clos au Duc »*, document final de synthèse, rapport de diagnostic archéologique, Paris, Inrap, 48 p.
- PLUTON-KLIESCH S., 2002 – *La nécropole antique du « Clos au Duc », 2 rue de Bellevue, à Évreux (Eure)*, rapport de diagnostic, Paris, Inrap, 10 p.
- PLUTON-KLIESCH S., 2003 – *La nécropole antique du « Clos au Duc », rue de la Libération, à Évreux (Eure)*, document final de synthèse, rapport de fouille, Paris, Inrap, 241 p.
- PLUTON-KLIESCH S. (dir.), BÉMILLI C., LEPETZ S., HERRSCHER E., COTTARD A., ADRIAN Y.-M., KLIESCH F., LE BAILLY M., LAJOYE P., LECONTE L., THÉRON V., DEVIESE T., 2009 – *Évreux (Eure), 3 bis rue de la Libération, la nécropole antique du « Clos au Duc »*, rapport final d'opération de fouille préventive, Paris, Inrap, 2 vol. : 1 : Texte (409 p.), 2 : Catalogue (239 p.)
- PLUTON-KLIESCH S., ADRIAN Y.-M., KLIESCH F., COTTARD A., 2008 – « La nécropole gallo-romaine du "Clos au Duc" à Évreux (Eure) : des sépultures du I^{er} s. apr. J.-C. », *Revue archéologique de l'Ouest*, 25, p. 209-260.
- PLUTON-KLIESCH S., DEVIESE T., KLIESCH F., LECONTE L., MOULHERAT C., PILON F., YVINEC J.-H., 2013 – « Un cercueil antique en plomb découvert à Évreux (Eure) – Étude pluridisciplinaire », *Gallia*, 70, 2, p. 323-340.
- POLFER M., 2001 – « Les aires de crémation et les fosses à cendres des nécropoles à incinération gallo-romaines : état actuel et perspectives de la recherche », dans GEOFFROY J.-F. (dir.), *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique, synthèses régionales et méthodologie, Actes du XIX^e colloque international du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université Ch. de Gaulle – Lille 3*, (Revue du Nord, hors série n° 8), p. 147-154.
- ROGERET I., 1997 – *Carte archéologique de la Gaule. La Seine-Maritime (76)*, Paris, ministère de la Culture, 663 p.
- SANTROT J., FRUGIER D., 1982 – « Sarcophage en plomb ouvragé découvert à Cenon (Gironde) », *Gallia*, 40, 2, p. 271-286.
- TRANOY L., 2002 – « Pratiques funéraires en Gaule romaine », dans LANDES C. (éd.), *La mort des notables en Gaule romaine*, catalogue de l'exposition [Lattes, Musée archéologique Henri-Pradès, 10 octobre 2001-4 février 2002], Lattes, musée archéologique Henri-Pradès, p. 105-112.

Archives

Notes Chassant : archives départementales de l'Eure, cotes : 3.F. 340-344 ; 3.F. 382-386.